

# Avant-propos

Initiation sans Tam-Tam



# Avant-propos du Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement

Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte de m'exprimer sur les relations entre nos deux pays dans le cadre de la nouvelle édition de la brochure «La coopération bénino-allemande».

La coopération bénino-allemande qui se caractérise par son pragmatisme et son utilité pour la population béninoise a été marquée au cours de l'année 2004 par plusieurs événements.

Conformément aux engagements pris par nos deux parties, les trois programmes relatifs aux pôles d'intervention prioritaires ont été élaborés et mis en œuvre. Ainsi, les réformes entamées depuis 2000 sont devenues une réalité tangible et constituent un soutien manifeste de l'Allemagne aux efforts de développement à la base et de lutte contre la pauvreté engagés par le Bénin avec le concours de ses partenaires.

La tenue cette même année des Négociations intergouvernementales a permis à nos deux gouvernements de prendre de nouveaux engagements et de convenir de l'utilisation des ressources y allouées. J'espère, comme à l'accoutumée, que les résultats appréciables qui en découleraient nous édifieront et consolideront nos relations.

Je voudrais également remercier le gouvernement allemand pour son engagement au soutien de l'initiative sectorielle sur le coton. Dans ce cadre, la Ministre fédérale de la Coopération économique et du Développement a effectué une visite officielle au Bénin en février dernier. Je saisis la présente occasion pour lui exprimer, ainsi qu'au gouvernement et au peuple allemand la gratitude du gouvernement et du peuple béninois.

Je m'en voudrais de ne pas saluer les différents acteurs de la coopération allemande au Bénin – que sont : la Coopération technique allemande (GTZ), le Groupe bancaire KfW, le Service allemand de développement (DED), les fondations et institutions de formation – dont les actions sont d'un précieux concours à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et au développement du Bénin.

J'invite les lecteurs à exploiter au mieux et à faire connaître largement ce document qui constitue une

précieuse base de données sur la coopération entre le Bénin et l'Allemagne.

**M. Bruno AMOUSSOU**

Ministre d'Etat, Chargé du Plan,  
de la Prospective et du Développement

# Avant-propos de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

L'honneur me revient cette année de vous présenter la 4<sup>ème</sup> édition de cette brochure sur la coopération bénino-allemande. Elle est publiée à la veille de la visite officielle du Président de la République fédérale d'Allemagne, S.E. Monsieur Horst Köhler et son épouse. Cette visite couronne la longue et fructueuse coopération entre nos deux pays, qui remonte plus loin que l'indépendance de la République du Dahomey/Bénin en 1960.

Aujourd'hui, l'Allemagne est l'un des plus importants bailleurs de fonds du Bénin. Mais avant la Première Guerre Mondiale, il y a maintenant 100 ans, l'Allemagne était le plus important partenaire commercial du Dahomey. A cette époque, les grandes maisons de commerce de l'Allemagne, qui se trouvaient à Hambourg, s'étaient installées à Ouidah. La célèbre compagnie de navigation Woermann assurait le transport entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest. La Première Guerre Mondiale suivie de la Seconde Guerre Mondiale 20 ans plus tard a interrompu nos relations pour un demi siècle. Lors de l'indépendance du Dahomey/Bénin en 1960, les allemands et les béninois ont repris les relations et la République fédérale d'Allemagne était l'un des premiers pays ayant reconnu officiellement le nouveau membre dans le club des Nations.

Même pendant la période révolutionnaire-marxiste du Bénin entre 1972 et 1989, les relations restaient amicales et au cours des années 80 pour une brève période, l'Allemagne était même le bailleur principal du Bénin. Cette position a été davantage renforcée dix ans plus tard dans les années 90.

Le changement politique au Bénin de dictature marxiste à une démocratie libérale en 1990 a eu un grand impact sur nos relations dans tous les secteurs de la coopération. Maintenant, nous travaillons étroitement ensemble dans le cadre des Nations Unies, nous nous concertons régulièrement sur les questions régionales et sous-régionales en Afrique. L'Allemagne soutient les soldats béninois qui se sont distingués dans beaucoup de missions de paix sous la houlette de la CEDEAO, de l'Union Africaine ou des Nations Unies, Nos fondations politiques se sont engagées dans l'enracinement des valeurs démocratiques et les contacts culturels et scientifiques se sont autant multipliés que les activités des ONG allemandes en faveur de la population béninoise. Et puis, le Bénin est un partenaire privilégié de la Coopération allemande au développement.

Cette brochure s'occupe de la coopération dans le domaine du développement entre nos deux pays et

je suis sûr qu'elle est utile et intéressante pour ceux qui aiment s'informer sur notre programme de coopération.

Le gouvernement allemand et le gouvernement béninois sont convenus de concentrer cette coopération sur trois pôles d'intervention prioritaire, notamment :

1. Environnement/protection et gestion durable des ressources naturelles en milieu rural
2. Décentralisation et développement communal
3. Gestion intégrée des ressources en eau et adduction d'eau potable

Nous sommes convaincus que cette concentration qui est mise en œuvre par une approche programme améliorera l'impact, l'efficacité et l'effectivité de notre coopération.

Après la présentation des organisations allemandes, la brochure vous présente l'engagement allemand dans les trois pôles d'intervention prioritaire mentionnés ci-dessus et dans les autres projets.

Pour faire suite à la tradition des trois éditions précédentes, nous vous proposons de découvrir quelques œuvres de l'artiste de renom Simplicie AHOUANSOU.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Dr. Peter WIENAND**

Ambassadeur de la  
République fédérale d'Allemagne

Edition 2004 : La coopération Bénino-Allemande. Tous droits réservés. Aucun extrait de cette brochure ne peut être reproduit, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (machine électronique, mécanique, à photocopier, à enregistrer ou tout autre) sans l'autorisation écrite de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Bénin.

Publication et édition

Ambassade de la République fédérale d'Allemagne  
01 B.P. 504 Recette Principale, Cotonou

Oeuvres

Simplece AHOUANSOU  
en couverture : Hounsogo

Conception, composition et mise en page

Stefan KACHELRIESS-MATTHESS  
081 B.P. 7029, Cotonou

Impression

Imprimerie TUNDE

# Sommaire

<b>La coopération allemande au développement</b> .....	8
<b>Les organisations de la coopération allemande au Bénin</b> .....	11
■ Coopération technique allemande (GTZ) .....	12
■ DED - Deutscher Entwicklungsdienst gGmbH .....	14
■ Le groupe bancaire KfW.....	16
■ Fondation Friedrich Ebert (FFE).....	17
■ Fondation Konrad Adenauer (FKA).....	18
■ Fondation Hanns Seidel (HSS).....	19
<b>Environnement / Protection et Gestion durable des Ressources Naturelles en Milieu Rural</b> .....□	21
■ Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)	22
■ Renforcer les Organisations Locales.....	27
<b>Gestion intégrée des Ressources en Eau et Adduction d'Eau Potable</b> .....	29
■ Programme d' Approvisionnement en Eau potable en milieu rural et urbain (PEP).	30
■ IMPETUS : Approche Intégrée pour la Gestion Efficace des Ressources Hydriques Limitées en Afrique de l'Ouest Phase II.....	33
<b>Décentralisation/Développement communal</b> .....	35
■ Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC) □	36
■ La Promotion de l'économie locale adaptée.....	40
<b>Autres interventions</b> .....	43
■ La promotion de l'économie et de l'emploi .....	44
■ Infrastructures .....	46
■ Micro-projets.....	46
■ Santé ...□	46
■ Bourses □	47
<b>Simplex Ahouansou</b> .....	49
■ Portrait de l'artiste .....	50
<b>Annexes</b> □	51
■ Carte administrative du Bénin.....	52
■ Carte de la République fédérale d'Allemagne .....	53



## La coopération allemande



La Danse Bata



Pour le Gouvernement allemand la politique de développement représente une composante élémentaire de la politique structurelle et de la politique de paix globale de l'Allemagne. La politique de développement est ainsi sortie du cadre de la politique de projets pour être intégrée dans une approche politique à long terme de la garantie de l'avenir.

Pour être à la hauteur de cette ambition la politique de développement s'est concentrée sur les priorités concrètes suivantes ; ce faisant elle a imprimé des accents importants à l'échelon international.

## Lutte contre la pauvreté

Le gouvernement fédéral appréhende la lutte contre la pauvreté dans un sens large. La réduction de la pauvreté implique de modifier des structures pour que les pauvres puissent accéder à une existence vécue dans la dignité humaine. La lutte contre la pauvreté veut leur donner la capacité d'exploiter leurs droits politiques et sociaux, elle veut leur ouvrir des possibilités économiques et les aider à atteindre la sécurité sociale.

- Au sommet du Millénaire le chancelier Schröder a professé son adhésion à l'**objectif international d'une réduction de moitié de la pauvreté dans le monde d'ici à 2015**. Le gouvernement fédéral a été parmi les premiers à adopter en avril 2001 son programme d'action 2015 pour combattre la pauvreté mondiale. Il expose dans ce programme la contribution de la politique allemande à l'objectif international commun dans dix domaines d'action prioritaires. Le programme a suscité un large écho international et fait figure de pionnier en la matière.
- L'**initiative de désendettement pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ)** d'un montant total de 70 milliards de US \$, lancée à l'initiative de l'Allemagne au sommet du G8 à Cologne en 1999, est l'illustration d'une politique structurelle réussie. Pour la première fois le désendettement au niveau international, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté dans les pays concernés sont liés entre eux. La remise de dettes présuppose que chaque gouvernement concerné élabore au préalable un vaste plan de réduction de la pauvreté en y associant la société civile. L'initiative de désendettement a donc été utilisée comme levier pour mettre la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement au centre des préoccupations.
- La **lutte contre le VIH/sida** figure parmi les do-

maines centraux de la lutte contre la pauvreté et constitue une priorité de la politique de développement du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a par conséquent encouragé la création d'un fonds mondial contre le sida, décidée au sommet du G8 à Gênes en 2001. Parallèlement il a cherché une étroite coopération avec le secteur privé. A titre d'exemple il coopère avec succès avec la firme Boehringer/Ingelheim dans un projet pilote destiné à empêcher la transmission du sida de la mère à l'enfant.

## Garantir la paix

- Dans le concept global du gouvernement fédéral formulé en 2000 sous le titre « **Prévention des crises, règlement des conflits et consolidation de la paix** », la politique de développement est investie d'une mission préventive centrale qui est de contribuer dans les pays partenaires concernés, par l'amélioration des conditions économiques, sociales, écologiques et politiques, à empêcher ou réduire les causes structurelles de conflits de même qu'à promouvoir un traitement pacifique des conflits.
- A l'initiative de la politique allemande de développement l'Union Européenne a adopté des mesures concrètes pour **endiguer et contrôler les flux d'armes légères**.
- Dans le but d'une prévention des crises et d'un règlement pacifique des conflits, la politique allemande de développement a aussi renforcé son engagement dans la **promotion de la coopération régionale**.

## Pour une mondialisation socialement juste et respectueuse de l'environnement

- **Commerce mondial** : le gouvernement fédéral a plaidé avec succès pour une juste prise en compte des intérêts des pays en développement dans les négociations commerciales. Le nouveau cycle de négociations sur le commerce mondial, décidé à Doha, sera centré sur le développement. En 2001, dans le cadre de l'initiative « Tout sauf des armes », l'Union Européenne a ouvert presque entièrement ses marchés aux pays les moins développés. L'Allemagne s'était fortement engagée dans ce sens. Actuellement nous cherchons à rallier d'autres pays à une telle ouverture des marchés aux LDC.



- **FMI et Banque Mondiale** : conjointement avec d'autres donateurs, l'Allemagne s'est donc mobilisée pour une réforme du FMI et de la Banque Mondiale - concrètement pour promouvoir une politique axée sur la lutte contre la pauvreté et les conditions de vie des habitants des pays en développement. L'initiative de désendettement s'est révélée un levier pour la réorientation des institutions de Bretton Woods vers la lutte contre la pauvreté. La condition préalable à la remise des dettes réside en effet dans un vaste plan de réduction de la pauvreté (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, DSRP), qui sert de ligne directrice à tous les donateurs, y compris et surtout les donateurs multilatéraux.
- **Consensus de Monterrey** à la conférence internationale sur le financement du développement, du 18 au 22 mars 2002 à Monterrey au Mexique : ce consensus repose sur une action conjuguée de l'Etat et du marché, sur une large coalition pour le développement dans laquelle chacun assume sa responsabilité particulière. Les pays en développement ont très clairement adhéré dans le consensus de Monterrey aux principes de leur responsabilité propre, de la bonne gouvernance et de la prise en mains de leur destin comme principes fondamentaux de leur politique. Les pays industriels ont de leur côté reconnu qu'ils devaient appuyer ces efforts nationaux en oeuvrant à des conditions économiques internationales équitables et en accroissant aussi de manière substantielle les ressources financières pour le développement.
- **Accord UE-ACP** : l'accord de Cotonou, est un exemple réussi d'approche régionale dans l'organisation de la mondialisation. Il a pu être conclu en 2000 grâce notamment au grand engagement de l'Allemagne dans le cadre de notre présidence à la tête de l'UE pendant le premier semestre 1999. Après l'échec de la conférence de l'OMC à Seattle, il était précisément d'une importance extrême de montrer par cet accord qu'il était possible de concilier, y compris dans le domaine commercial, des intérêts divergents entre pays en développement et pays industriels - ceci en renforçant des valeurs communes comme les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance.
- **Environnement et protection du climat** : L'Allemagne a apporté une contribution essentielle au succès du sommet de Johannesburg pour atteindre l'objectif d'élaborer de mesures concrètes pour résoudre la crise mondiale de

l'eau. La conférence sur le climat en juillet 2001 à Bonn a par ailleurs ouvert la voie à une meilleure protection mondiale du climat dans le cadre du protocole de Kyoto. La conférence sur les énergies renouvelables à Bonn en 2004 a souligné qu'une utilisation accrue d'énergie renouvelable est nécessaire pour protéger les forêts et diminuer l'émission du hydrocarbure.

- **Les femmes** sont un facteur-clé du développement, cela est aussi vrai pour la lutte contre la pauvreté et la garantie de la paix. L'éducation primaire des femmes en particulier fait partie des investissements les plus efficaces dans le développement d'un pays. La promotion des femmes et le renforcement de leurs droits sont donc devenus des principes classiques de la politique allemande de développement. Le BMZ appuie dans le monde entier des projets et des programmes axés sur le renforcement des capacités des femmes et l'égalité des sexes.

Pour pouvoir relever les défis posés à la politique de développement, le Gouvernement fédéral allemand a entrepris **une vaste réforme** qui touche autant les priorités de la politique de développement que son organisation.

- Le modelage de la mondialisation a besoin de nombreux acteurs. La politique allemande de développement intègre systématiquement dans son application concrète des partenaires issus de la société, des syndicats et de l'économie, des organisations non gouvernementales et des églises.
- Nous nous écartons des projets isolés pour nous consacrer davantage que par le passé à l'amélioration des conditions cadres dans les pays en développement et les programmes que cela implique. A cette fin nous misons sur un renforcement de la coordination entre donateurs dans l'application de stratégies de développement définies par les pays partenaires eux-mêmes.



## Les organisations de la coopération allemande au Bénin



Jeu de Passe-Passe

# Coopération technique allemande (GTZ)

## Profil de la GTZ

### Notre entreprise

La Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH est une entreprise de la coopération internationale pour le développement durable qui opère sur tous les continents de la planète. Elle propose des solutions d'avenir pour le développement politique, économique, écologique et social dans un monde globalisé. Dans des conditions parfois difficiles, la GTZ soutient des processus complexes de changement et de réforme, son objectif étant d'améliorer durablement les conditions de vie des populations dans les pays partenaires.

### Nos clients et commettants

La GTZ est une entreprise fédérale ayant son siège à Eschborn près de Francfort-sur-le-Main. Fondée en 1975 en qualité d'entreprise de droit privé, elle a pour principal commettant le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Par ailleurs, elle opère également pour le compte d'autres ministères fédéraux, de gouvernements d'autres pays et de clients internationaux, tels la Commission européenne, les Nations unies ou la Banque mondiale, ainsi que pour le compte d'entreprises du secteur privé. La GTZ est une entreprise d'utilité publique. Les excédents financiers sont exclusivement réutilisés pour ses propres projets de la coopération internationale pour le développement durable.

### La GTZ – Une présence dans le monde entier

Dans plus de 130 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ainsi que dans les pays en transition d'Europe orientale, les nouveaux États indépendants et en Allemagne, la GTZ emploie quelque 9500 collaborateurs et collaboratrices, parmi lesquels environ 1100 sont des experts expatriés, quelque 7100 des personnels nationaux et environ 300 des experts affectés à des projets en Allemagne. Des Bureaux de la GTZ représentent l'entreprise dans 67 pays. Quelque 1000 personnes travaillent au siège de l'entreprise, à Eschborn près de Francfort-sur-le-Main.

### Expérience et compétence

La GTZ s'appuie sur plus de 30 années d'expérience dans la coopération internationale pour le développement durable. Elle est présente dans les pays partenaires à travers de son personnel technique et d'encadrement. Travaillant au niveau de pays, la GTZ a le souci de proposer des modes opératoires et des solutions en adéquation avec les conditions

prévalant dans ses pays partenaires. En concertation avec ses partenaires, elle assure la mise au point et la mise en œuvre de stratégies et mesures adaptées aux spécificités locales, s'appuyant pour ce faire sur une conjonction pertinente de compétences techniques et régionales et de capacités de management.

### S'ouvrir aux alliances

La coopération internationale pour le développement durable requiert aussi des alliances. La GTZ est dotée d'un véritable réseau mondial de partenariats dans les sphères de la société civile, de l'économie et de la culture. Elle œuvre de longue date en relation étroite avec des organisations nationales et internationales de Coopération au développement.

### Notre concept

Nous percevons le développement des capacités comme étant notre compétence centrale. Un principe auquel nous tenons beaucoup consiste à associer tous les acteurs et partenaires à la planification et à la mise en œuvre des projets et programmes. Pour l'ensemble de nos prestations de services, nous faisons appel au secteur privé chaque fois que cela s'avère possible et opportun. Nous intervenons au niveau local, régional, national et même international, afin que notre travail puisse avoir un impact optimal.

### Nos champs d'activité

Les prestations de services de la GTZ couvrent des champs d'activité très nombreux, allant de la promotion de l'économie et de l'emploi à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, l'agriculture, la pêche et l'alimentation en passant la gouvernance et la démocratie, la santé et l'éducation de base. Dans bon nombre de pays partenaires, la GTZ soutient de vastes processus de réforme ainsi que l'évolution nécessaire du cadre politique, économique et social.

# Coopération technique allemande (GTZ)

## La GTZ au Bénin

Depuis 30 ans, la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) opère au Bénin pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Conformément à l'orientation de la coopération bilatérale au développement, la GTZ concentre ses interventions au Bénin dans trois pôles d'intervention prioritaires et assure la partie Coopération technique des programmes d'action élaborés et mis en oeuvre en étroite collaboration avec ses partenaires béninois ainsi qu'avec la KfW et le DED.

- Le **Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)**, sous tutelle du MAEP et du MEHU, vise à ce que la population rurale tire davantage de bénéfices de l'exploitation durable des ressources naturelles du Bénin.
- Le **Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC)**, sous tutelle du MISD, a pour but de faire progresser le processus de décentralisation et de rendre performantes les communes du Bénin.
- Le **Programme d'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural et urbain (PEP)**, sous tutelle du MMEH, oeuvre afin d'améliorer l'accès de la population béninoise à l'eau potable de bonne qualité.

En dehors des pôles d'intervention prioritaires, il existe trois projets d'appui : à la **formation professionnelle**, à l'**artisanat** et aux **soins de santé primaires**. Sur un plan suprasectoriel, un appui est fourni pour le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie béninoise de lutte contre la pauvreté (**DSRP**).

En 2003, le volume des dépenses de la Coopération technique allemande pour le Bénin se chiffrait à 8,4 millions d'euros. 17 experts expatriés sont actuellement en activité dans les projets.

L'engagement de la GTZ se caractérise par une **intégration systémique d'approches d'assistance technique aux différents niveaux** (macro, méso et micro). Actuellement, 9 ministères et leurs organisations sous tutelle reçoivent une assistance technique en matière de réforme sectorielle, un appui est fourni aux structures régionales de ministères sectoriels sélectionnés ainsi qu'aux nouvelles communes, et des approches centrées sur les groupes cibles sont testées par l'intermédiaire d'ONG et de prestataires de services privés. Les activités concrètes de mise en oeuvre se concentrent dans des proportions croissantes dans les départements Atacora et Donga dans le nord du

pays, qui ont un profil de pauvreté plus marqué que la moyenne.

Pour la préparation, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets de la Coopération technique au Bénin, la GTZ utilise des concepts et instruments permettant d'assurer une **orientation vers les effets**.

La **coordination entre les donateurs** et l'harmonisation des projets bilatéraux avec des programmes nationaux/internationaux jouent un rôle de plus en plus important. La stratégie de lutte contre la pauvreté adoptée pour le Bénin engage le gouvernement et les donateurs à mener conjointement des actions centrées sur des objectifs précis. Dans ce contexte, les experts de la GTZ jouent un rôle actif dans les organes de coordination pour les trois pôles d'intervention prioritaires. Au-delà d'une concertation et d'une coopération ponctuelle, la coopération avec d'autres donateurs et organisations d'exécution se concrétise par la mise en oeuvre de projets communs comme p.ex. un appui franco-allemand du ministère de l'Intérieur pour la mise en oeuvre de la décentralisation, un appui germano-danois de la Direction de l'Hydraulique au sein du ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources en Eau, et un appui au programme multi-bailleurs de gestion des parcs (D, F, NL, FEM/BM, UE).

En outre, la GTZ met également en oeuvre des projets pour la Banque mondiale (lutte anti-sida) et pour DANIDA (services d'approvisionnement).

Depuis 1990, la GTZ est représentée par un Bureau dans la capitale Cotonou.

### Coordonnées

**Bureau de la GTZ Bénin**  
**Mme Regina ECKER** (directrice)  
08 BP 1132 Tri postal  
Cotonou  
Tél. +229-30 09 72 / 30 05 88  
Fax +229-30 13 65  
e-mail : gtz-benin@gtz.de  
www.gtz.de/benin



**Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH**  
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5  
D-65760 Eschborn  
Tél. +49-(0)6196-79-0  
Fax +49-(0)6196-79-1115  
www.gtz.de

# DED - Deutscher Entwicklungsdienst gGmbH

## Service allemand de développement

Le DED fut créé le 23 juin 1963 par le gouvernement allemand. Il fait partie des structures de la coopération et ses activités sont financées par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du Développement (BMZ).

Son engagement /travail repose sur les orientations prioritaires suivantes :

- la réduction de la pauvreté,
- la gestion civile des conflits et la promotion de la paix,
- le développement durable et auto-déterminé,
- la protection des ressources naturelles,
- l'égalité entre les sexes par le renforcement du rôle des femmes,
- la concrétisation des principes démocratiques par le renforcement de la société civile et le soutien aux structures décentralisées.

Le DED est une entreprise d'utilité publique avec une **offre différenciée en personnel et prestations de services**, au cœur de laquelle se trouve l'envoi d'Assis-tant/es Techniques (AT) comme expert/es qualifié/es pour travailler avec des partenaires pendant un temps défini. Le DED relie la compétence professionnelle et l'engagement social. Les AT ont une bonne réputation sur le marché du travail allemand et international à cause de leurs connaissances et capacités acquises à l'étranger

Faisant partie des services européens les plus importants pour l'envoi de personnel dans la coopération au développement, le DED s'engage mondialement dans des régions prioritaires pour conseiller et soutenir des **partenaires publics et communaux** ainsi que des **organisations non-gouvernementales et des initiatives de bases**.

Il encourage des changements structurels à partir de et avec la base sociale à travers une approche participative, orientée sur le partenaire et proche des groupes cibles, et en promouvant la compétence des experts locaux. Il participe activement aux débats publics sur les sujets du développement et au dialogue interculturel.

Les principes de travail du DED sont les suivants :

Le DED a une **culture de la participation** qui garantit la **transparence** dans les décisions et l'intégration des collaboratrices et collaborateurs dans la mise en œuvre des programmes. Le siège du DED à Bonn agit comme unité de service et de pilotage. Les bureaux du DED dans les pays d'accueil assurent la **proximité aux partenaires** et la **qualité** du travail. Il coopère avec d'autres institutions de la coopération et offre ses services à celles qui n'ont pas de représentation sur place. Outre les ressources financières provenant du gouvernement allemand, le DED recherche des fonds supplémentaires-privés et publiques.

Le DED a débuté sa coopération au **Bénin** en 1964. L'accord-cadre entre les gouvernements béninois et allemand fut signé le 25 octobre 1966. Depuis, plus de 500 AT ont travaillé au Bénin. Actuellement, le DED peut engager jusqu'à 30 AT qui appuient ses partenaires. Le travail du DED s'inscrit dans les trois pôles d'intervention prioritaires définis dans les négociations intergouvernementales. Le DED œuvre au côté de la GTZ et de la KfW dans les programmes de la coopération allemande

Attaché au grand objectif de la réduction de la pauvreté par les principes de l'auto-détermination et de l'auto-assistance, le DED au Bénin vise:

- **le renforcement de la société civile** à travers le Programme de Promotion des Organisations Locales (PPOL, voir présentation) et la collaboration avec des ONG béninois. Les objectifs et les approches mis en œuvre sont multiples et doivent, en fin de compte améliorer la production, faciliter l'accès aux crédits, à la terre cultivable etc. Tout appui institutionnel, par la mise à disposition d'AT et/ou d'autres moyens, doit y trouver sa justification.
- **la promotion de la décentralisation/déconcentration** en vue d'ancrer chez les élus et employés communaux et chez les employés de l'administration publique, la notion de service à la population. Cette dernière devra pour sa part apprendre et comprendre à s'impliquer dans la gestion des affaires les concernant, entre autre à travers les organisations de la société civile.

Un accent particulier est mis sur la promotion d'économie communale. L'appui jusqu'à présent donné aux organisations professionnelles de l'artisanat cédera sa place à un appui aux services communal et aux structures conjoint des organisations professionnelles avec les communes.

Le DED n'a pas de propre projet, mais s'engage à la

# DED - Deutscher Entwicklungsdienst gGmbH

## Service allemand de développement

demande des organisations partenaires. Il coopère de préférence avec des organisations et institutions proche de la base sociale et ayant leurs propres programmes/projets de développement. En règle générale **le DED n'est pas un bailleur de fonds.**

Sur la base d'une **requête écrite** par un partenaire potentiel (public ou privé), le soutien souhaité est soumis à une étude du poste de travail (pour AT et/ou expert local) ou une vérification selon les critères de promotion (soutien financier, organisationnel etc.). En cas échéant et basée sur le résultat de cette évaluation, le siège du DED procède au recrutement et de la préparation des AT.

A partir de là commence un processus souvent long de partenariat, de re/connaissance réciproque qui comprend des ateliers de planification, des suivis et évaluations continus, internes et externes.

Dans le souci d'éviter de se substituer au personnel qualifié local, le DED veille à ce que les AT assument de préférence une **fonction de conseiller**, en fonction de leurs expériences professionnelles. En règle générale, les AT ont des **contrats à long terme** (2 à 5 ans). En cas de missions particulières, des **contrats à court terme** (3 à 12 mois) sont possibles. Pour améliorer et garantir ses prestations de service, le DED a recours à des AT expérimentés assumant la fonction de coordinateurs. A travers son programme junior, le DED donne la possibilité aux jeunes européens en fin d'études d'acquérir des connaissances professionnelles et interculturelles, à travers une bourse de 12 mois.

Là où le partenaire n'est objectivement pas en mesure de participer aux frais personnels (notamment le logement etc.), le DED les prends en charge.

Le DED met un accent particulier sur la préparation individuelle de ses AT.

Cela commence en Allemagne avec l'acquisition des principes de la coopération allemande en général et ceux du DED en particulier (des méthodes et procédures spécifiques). Cette préparation se termine au Bénin où les partenaires sont appelés à connaître leurs futurs collègues et à leur faire connaître les particularités politiques, sociales et culturelles de leur pays.

Outre l'envoi des assistants techniques, le DED peut accorder des appuis financiers, matériels et/ou organisationnels à ses partenaires.

Le DED ne soutient pas les programmes/projets qui

défavorisent des personnes pour des raisons de race, de religion ou de sexe ou qui incitent à la violence, notamment contre les femmes et enfants.

### Coordonnées

#### **DED - Deutscher Entwicklungsdienst gGMBH**

(Service Allemand de Développement)

01 BP 394 Recette Principale  
Cotonou

#### **Secteurs :**

Société civile  
Décentralisation/Déconcentration  
Santé/SIDA  
Eau potable  
Promotion de l'emploi

#### **Budget global :**

Env. 1,3 Millions d'Euro/an

#### **Responsables**

##### **M. Ulrich BENDER**

Directeur Régional

Mme Monika SCHAPELER-SCHRÖTER

Directrice adjointe

##### **N.N.**

Coordination à la société civile

##### **M. Ulrich BERDELMANN**

Coordinateur Décentralisation/Développement Communal et Promotion de l'emploi

##### **M. Werner AHRINGHOFF**

Conseiller en Management EFQM, responsable pour l'Afrique de l'Ouest

##### **Mme Birgit TEGTMEYER**

Coordnatrice Public Private Partnership, responsable pour l'Afrique de l'Ouest

Tél. +229-30 14 04

Fax +229-30 19 04

e-mail : ded.benin@intnet.bj



# Le groupe bancaire KfW

## KfW Bankengruppe

### **Notre mission, financer le développement :**

La KfW Entwicklungsbank intervient sur mandat du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et met en œuvre la Coopération financière (CF) de l'Allemagne avec ses pays partenaires. La CF intervient là où il manque du capital à long terme et où le marché fait défaut ou fonctionne encore de manière insuffisante.

Pour accroître l'utilité des projets sous l'aspect du développement du pays partenaire et garantir la plus grande efficacité dans l'emploi des fonds, la KfW Entwicklungsbank focalise son action sur l'encouragement de quatre domaines où elle dispose d'une expérience de longues années et d'une expertise particulière.

**Infrastructure économique :** Pour améliorer les bases d'un développement économique soutenu la KfW Entwicklungsbank finance notamment l'alimentation électrique, l'amélioration des transports et la mise en place de réseaux de télécommunication dans les pays partenaires.

**Infrastructure sociale :** Les investissements dans l'infrastructure sociale ont pour but de fournir aux habitants des pays partenaires des services sociaux de base et d'améliorer ainsi leur qualité de vie. La KfW Entwicklungsbank finance des projets d'eau potable, des installations d'élimination des eaux usées et des déchets, des programmes de planification familiale et des campagnes de prévention du SIDA, l'aménagement d'établissements scolaires et sanitaires ainsi que des projets de construction de logements.

**Des systèmes financiers performants :** Les économies nationales en expansion des pays partenaires sont soutenues par l'installation de systèmes financiers performants. La KfW Entwicklungsbank aide les établissements financiers des pays partenaires à mettre en place des systèmes de gestion des opérations de paiement, des programmes de crédit et d'épargne innovants, des financements de PME et des micro-financements destinés à la clientèle des TPE.

### **Agriculture et préservation des ressources naturelles :**

La KfW Entwicklungsbank encourage des activités de protection de la forêt tropicale et de création de réserves naturelles pour préserver les bases de l'existence de la population rurale dans les pays en développement et protéger le milieu naturel, qui constitue le fondement de tout développement durable.

Les projets appuyés par la KfW Entwicklungsbank améliorent les structures nécessaires à l'épanouissement économique des pays partenaires et renforcent la capacité d'autopromotion de la population. Ils contri-

buent à réduire la pauvreté, à préserver les ressources naturelles, à sauvegarder la paix dans le monde et à concilier mondialisation et justice.

### **Notre coopération avec des partenaires allemands :**

Pour pouvoir apporter une réponse compétente aux besoins complexes des pays en développement, la KfW Entwicklungsbank collabore étroitement avec les autres institutions de la Coopération au développement allemande (CD). « La Coopération au développement comme approche concertée » – telle est notre devise. Il s'agit alors de combiner les thèmes et les concours de façon à garantir la meilleure répartition des tâches possible. Nos partenaires sont alors des institutions publiques de la coopération technique et personnelle, mais aussi des organisations non gouvernementales, des initiatives confessionnelles, des fondations politiques et des instituts de recherche. Le principal partenaire de la KfW Entwicklungsbank est la Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ). Nous intervenons ensemble auprès du BMZ pour le conseiller et l'assister dans l'élaboration de conceptions-pays et de stratégies sectorielles.

Au sein du groupe bancaire KfW, la promotion des pays en développement relève également de la DEG (Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH). Avec ses services financiers et activités de conseil spécialement adaptés aux besoins des entreprises privées, elle complète la gamme de produits de la KfW Entwicklungsbank. La DEG fournit aux entreprises des capitaux sous forme de prêts à long terme, de financements mezzanine, de participations et de garanties à des conditions du marché pour leurs investissements dans des pays en développement et pays en transition. Elle finance des projets durables, efficaces sur le plan du développement, rentables, écologiquement et socialement viables dans des secteurs comme, p. ex., l'industrie de transformation, l'agro-alimentaire, l'infrastructure ou les services et investit dans des marchés financiers locaux pour créer un accès fiable au capital d'investissement même pour les petites entreprises du pays partenaire.

#### Coordonnées

**KfW Bankengruppe**  
Palmengartenstr. 5-9  
60325 Frankfurt a. M.  
Tél. : +49-(0)69-7431-2041  
URL : [www.kfw.de](http://www.kfw.de)



# Fondation Friedrich Ebert (FFE)

## Friedrich Ebert Stiftung (FES)

La Friedrich Ebert Stiftung (FES) est une institution politique, allemande qui souscrit aux idéaux et aux valeurs de la sociale démocratie. Fondée en 1925, elle porte le nom du premier Président allemand, Friedrich Ebert, dont elle entend poursuivre l'œuvre en faveur d'une politique de solidarité et de justice sociale. La Fondation poursuit cette mission à l'étranger par sa contribution au développement et à la démocratie dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est.

Le bureau de la FES au Bénin est un des vingt représentations de la Fondation en Afrique subsaharienne. Installé en 1993, il contribue grâce à ses partenaires dynamiques à la promotion de la démocratie et au renforcement de l'Etat de droit.

### Partenaires

La FES jouit d'une expérience de près de quarante ans en Afrique avec les acteurs étatiques et non-étatiques. Ces partenaires sont: les syndicats, les partis politiques, les instituts de recherche, les groupes de plaidoyer, les ONG, les médias et les institutions gouvernementales. La coopération embrasse, entre autres, les droits de l'Homme, les relations de travail, l'économie sociale du marché, le renforcement des médias et plusieurs centres d'intérêt relatif à l'Accord ACP-UE de Cotonou.

### Objectifs

La Friedrich Ebert Stiftung mène chaque année un grand nombre d'activités (séminaires, conférences, ateliers, tables rondes, publications, programmes radio, téléfilms et des représentations de groupes de théâtre) visant à fournir des appuis :

- à la création de conditions cadres favorables à la promotion de la démocratie ;
  - au renforcement des capacités de la société civile béninoise en vue d'une meilleure implication dans la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou;
  - à la consolidation de la liberté d'expression et au renforcement des capacités des journalistes, surtout de la presse privée ;
  - à l'émergence et à la consolidation d'une culture syndicale responsable tenant compte des intérêts des travailleurs et des exigences des secteurs public et privé ;
  - à l'échange sous-régional et international des informations et expériences ;
  - au renforcement des capacités des femmes
- notamment syndicats, médias et, ONG.
- à l'institution de cadres d'échanges à travers des fora de diagnostic sur les potentialités et les contraintes des secteurs clés de l'économie béninoise.

### Les relations ACP-UE : Vers un partenariat démocratique et social

Lors du processus de mise en œuvre de l'Accord de Cotonou, il est indispensable d'avoir des acteurs informés et préparés au sein des pays ACP. La FES contribue à ce processus par l'information et la formation de ses partenaires et apporte son assistance dans la mise en réseau, dans l'établissement des alliances, dans la mise au point des stratégies, ainsi que dans la facilitation des négociations relatives aux accords de partenariat économique (APE). Afin de mieux prendre en compte la dimension sous-régionale de l'Accord de Cotonou et les négociations des APE qui en découlent, la FES a identifié la FES Bénin comme bureau régional en ce qui concerne les activités relatives à l'Accord de Cotonou, aux APE et aux questions de commerce international.

Aussi, la Friedrich Ebert Stiftung essaie avec ce projet régional d'amener ses partenaires à jouer un rôle actif en influençant le processus de mise en œuvre de l'Accord de Cotonou afin que ce dernier contribue efficacement à l'enracinement de la démocratie et de la justice sociale.

A ce titre, la FES Bénin a assuré cette année l'organisation et la coordination de séminaires sous-régionaux tels que la conférence régionale des points focaux de la société civile sur « la participation des acteurs non étatiques en Afrique de l'Ouest au processus de dialogues et de consultations dans le cadre de l'Accord de Cotonou ».

#### Coordonnées

**M. Jan Niklas ENGELS**

08 BP 0620 Tri Postal  
Cotonou - Bénin  
Tel. +229-30 27 89  
Fax +229-30 32 27  
e-mail : ebert@intnet.bj  
www.benin.fes-international.de  
www.fes.de/cotonou



# Fondation Konrad Adenauer (FKA)

## Programme pour la Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest (PBWA)

La Fondation Konrad Adenauer (FKA), en tant qu'institution politique allemande, se comprend comme étant la garante de l'héritage de Konrad Adenauer (1876-1967), le premier Chancelier de la République fédérale d'Allemagne (1949-1963). Elle défend les principes de la démocratie chrétienne qui est basée sur la politique du centre. La coopération internationale est un des éléments essentiels des activités de la Fondation. A travers elle, la FKA contribue activement à une politique au service de la liberté, de la paix et de la démocratie dans le monde. Pour parvenir à cet objectif, la Fondation coopère depuis 40 ans avec des partenaires dans plus de 120 pays à travers le monde.

Le projet sous-régional « Programme pour la Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest » (PBWA) est actif depuis 1992. Le champs d'activités du projet s'étend aux pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo. Toutefois, certaines conférences internationales ont connu la participation d'autres pays de l'Afrique tels que la Gambie, la République de Guinée, la Guinée Bissau, le Cap Vert, le Sénégal, le Ghana, le Nigeria. La FKA organise chaque année, ensemble avec ses partenaires, environ 150 activités. Environ 12 000 personnes participent à ses activités chaque année.

L'**objectif global** du projet est de parvenir à l'installation durable des structures démocratiques de l'Etat de Droit et à l'ancrage d'une culture démocratique dans la conscience des populations de l'Afrique de l'Ouest. Le PBWA entame sa 5<sup>ème</sup> phase à partir de janvier 2005 à travers laquelle les **trois objectifs principaux** suivants sont visés :

- **L'implication des Forces Armées et de Sécurité dans les sociétés démocratiques**, (y compris entre autres les modules : Contrôles démocratiques des forces armées, Education civiques dans les casernes et Le concept Innere Führung / Citoyen en uniforme.)
- **La décentralisation et la participation communale** perçues comme moyen d'approfondissement de la démocratie et qui fait du citoyen non plus un consommateur passif du développement mais plutôt un acteur impliqué et responsabilisé, (y compris entre autres les modules : Le leadership communal, La communication institutionnelle, Le renforcement des capacités des élus, L'autonomie locale et bonne gouvernance communale, Relations élus locaux et la tutelle, Droits et devoirs des citoyens dans la gestion de la vie communale, Les stratégies de mobilisation des ressources et promotion de l'économie locale.)
- **La promotion des partis politiques et l'appui aux processus électoraux**, (y compris entre autres les modules : Le cheminement d'un club électoral à

un parti politique : le programme de parti et la démocratie interne de parti, La contribution des partis politiques à la formation de la volonté politique de la population, Démocratie et Etat de Droit, La représentation et les élections, La femme en politique, Le leadership et le pouvoir et comportement politique, L'organisation et la gestion au quotidien d'un parti politique et les outils de gestion comptable et financière.)

En plus de cela, le PBWA offre son appui organisationnel à ses partenaires principaux de la société civile (ONG). Au cours des phases précédentes du projet, l'Economie sociale de marché faisait partie des volets de formation du programme.

Les résultats sont attendus au niveau de **deux groupes cibles** fondamentaux :

- Les élites politiques et économiques qui réalisent les réformes et qui doivent être convaincues de la nécessité des formes de décisions démocratiques et,
- Les populations à la base qui doivent s'identifier aux idées démocratiques.

La **stratégie du projet** vise la formation politique et civique de la population et des leaders politiques de la sous-région ouest-africaine. Le projet encourage la création de réseaux d'institutions et de personnalités capables de contribuer à créer les conditions favorables au développement.

Les principaux **partenaires** d'exécution sont entre autres la Chaire UNESCO des Droits de la personne et de la Démocratie (Université d'Abomey-Calavi) ; les sections nationales du Bénin, du Togo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger des réseaux Centre Afrika Obota (CAO) et SOS-Civisme et les Offices de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

### Coordonnées

#### M. Klaus D. LOETZER

Représentant Résident

01 BP 3304 Recette Principale

Cotonou

Tél +229-30 10 22

Fax +229- 30 01 42

e-mail : secretariat@kas-benin.de



# Fondation Hanns Seidel (HSS)

## Au service de la démocratie, de la paix et du développement

La Fondation Hanns Seidel, en collaboration avec ses partenaires à travers le monde, s'engage à œuvrer pour la promotion de démocraties libérales et économiquement stables dans des états de droit. Les activités appuyées par la Fondation visent le développement d'un civisme démocratique, tout en préservant les traditions dignes d'être conservées ainsi que le renforcement des compétences humaines en tenant compte des conditions sociales, politiques, culturelles et économiques présentes dans les pays respectifs. Activer l'auto développement et l'initiative propre constitue notre approche et notre mission pour l'avenir.

Pour y arriver, les interventions de la Fondation Hanns Seidel sont regroupées autour des quatre grands axes stratégiques :

- Promotion du dialogue politique et éducation civique des adultes
- Appui à l'administration publique et au développement institutionnel au niveau étatique, régional et communal
- Formation en management dans le secteur public et privé, appui à l'organisation de structures décentralisées dans la société civile (associations, Chambres, coopératives)
- Formation professionnelle duale en tant que devoir civique et politique

Le projet régional « Promotion de la décentralisation, de la démocratisation et prévention de conflits » intervient au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo en donnant un appui à « la société civile dans un processus de démocratisation ».

Présente depuis 1986 au Bénin, la Fondation Hanns Seidel concentre ses interventions sur le domaine de l'éducation civique et la promotion du dialogue social en donnant entre autre un appui à la décentralisation en cours en vue de la consolidation de la démocratie et de la stabilité sociopolitique. Par ses interventions, la Fondation vise une large participation de la population au processus de décision politique et de développement économique. En collaboration avec ses partenaires, des activités de projet sont initiées à la base qui ont pour but principal le renforcement des compétences humaines pour un développement durable et sont considérées comme contribution constructive à la lutte contre la pauvreté et à la prévention de conflits sociaux.

Un renforcement est donné à la société civile à travers des formations diverses accompagnant le processus

de décentralisation en cours qui visent, non seulement l'essor de l'artisanat du milieu mais aussi le développement de la commune. Par le biais de conférences et colloques, l'information sur le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) est portée à la base, la discussion des enjeux du NEPAD incitée dans diverses couches sociales ; ce débat est devenu un point d'intérêt focal, non seulement au Bénin mais dans tous les pays du projet régional ainsi que des activités pour l'enracinement souhaité d'une culture de la paix dans la vie quotidienne du citoyen responsable.

La formation professionnelle dans le système d'apprentissage dual, à travers le Centre de Formation Professionnelle d'Abomey (CFPA) appuyé par la Fondation, qui sert de modèle à l'introduction générale de la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, est fondée sur le dialogue permanent entre les deux partenaires, l'économie libre et l'Etat.

Dans la réalisation de son projet au Bénin, la Fondation collabore avec des représentants du pouvoir politique et économique et de la société civile : la Cour Constitutionnelle, le Conseil Economique et Social (CES), la Commission de l'Education, de la Culture, de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale du Bénin, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), la Jeune Chambre Internationale Soleil (JCI), la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), l'Union des Femmes Aboméennes pour la Démocratie et le Développement (UFADD).

### Coordonnées

#### Promotion de la décentralisation, de la démocratisation et prévention de conflits

**M. Elmar FRANK**

02 B.P. 758

Cotonou

Tél. +229-30 56 25

Fax +229-30 71 49

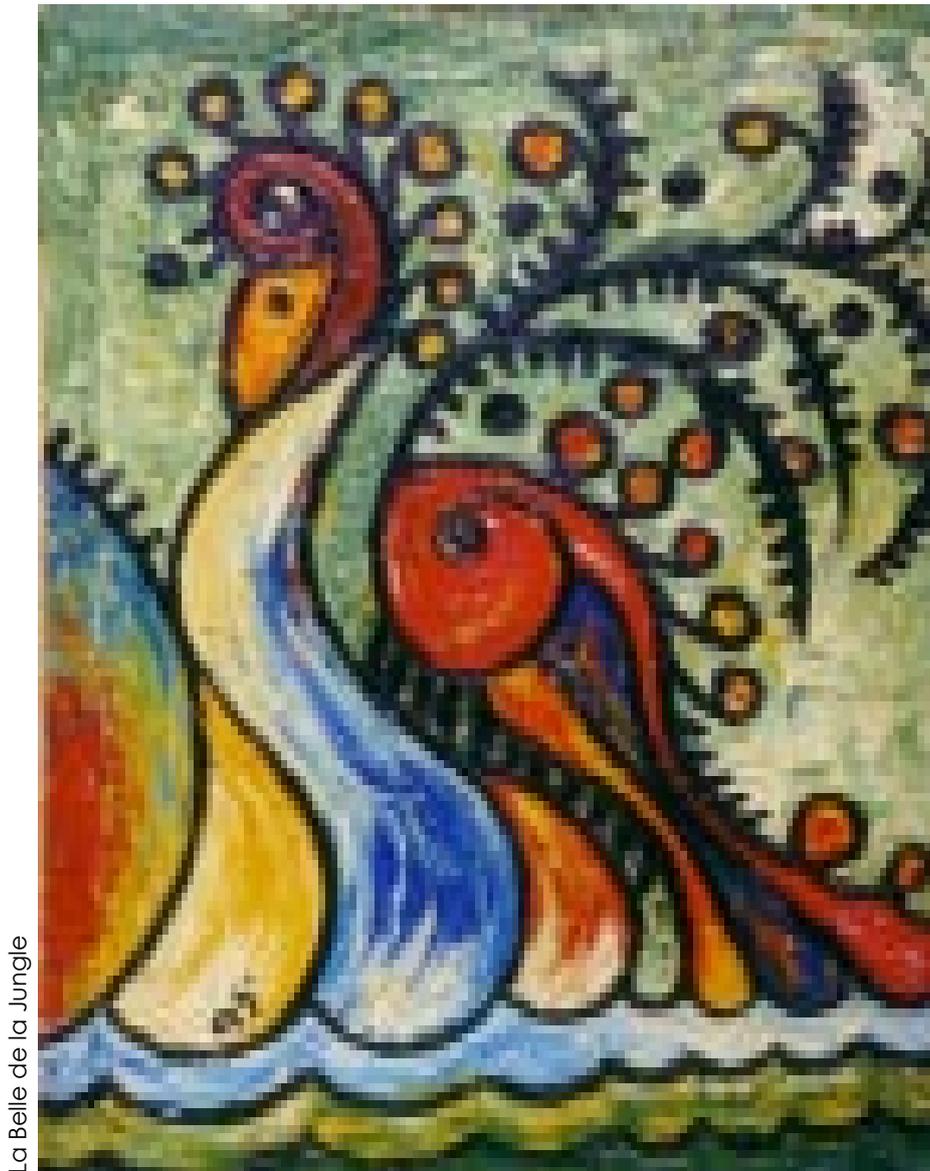
e-mail : hssbenin@leland.bj



**Fondation  
Hanns  
Seidel**



# Environnement / Protection et Gestion durable des Ressources Naturelles en Milieu Rural



La Belle de la Jungle

# Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

## Contexte

Le secteur de l'agriculture et de la foresterie, qui représente 38% du PNB, 70% des emplois et 90% du produit des exportations, est le moteur de l'économie béninoise. Le maintien et le développement à long terme de ce considérable potentiel dépendra de l'exploitation durable et d'une meilleure mise en valeur des ressources naturelles. Toutefois, ces conditions ne sont pas réunies à l'heure actuelle. Bien au contraire, la gestion et l'exploitation durables de ces ressources sont menacées par plusieurs facteurs : pression démographique croissante, recul de la fertilité des sols et de leur potentiel de rendement, position dominante de la culture commerciale du coton avec les risques y afférents sur le plan culturel ainsi qu'en termes de revenus et de dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux, pas d'accès garanti aux terres en raison d'un droit foncier suranné, conflits entre les « exploitants » et les « protecteurs » des terroirs, absence de coordination entre les politiques sectorielles et les attributions de compétences, et capacités insuffisantes des ministères sectoriels et des communes pour la planification, la coordination et la mise en œuvre de mesures de conservation et de gestion des ressources naturelles.

## Objectif et effets

En matière de conseil politique sectoriel, le programme aide les deux ministères techniques à faire avancer les processus de réforme. Cela inclut une assistance technique pour la réorganisation, l'élaboration et l'adoption du nouveau droit foncier, un appui pour le développement des capacités décentralisées appelées à exercer de nouvelles fonctions dans la gestion des ressources ainsi que le développement d'outils de gestion (recherche agronomique, système d'information sur l'environnement). Un appui sera également fourni afin de promouvoir la coordination entre les deux ministères techniques et leur capacité de coordination sectorielle.

Le volet « Gestion de la réserve de biosphère de la Pendjari » vise à induire un équilibre entre les aspects de conservation et d'exploitation, de sorte que la population riveraine et la direction du parc exploitent conjointement la réserve de biosphère de la Pendjari dans l'intérêt des deux parties. Le développement de l'infrastructure du parc ainsi que la qualification et l'équipement des gardiens de la réserve permettent de promouvoir à la fois la protection du parc et le tourisme. Des microprojets locaux favorisant la génération de revenus et la protection des ressources naturelles dans la zone périphérique du parc de même que dans les autres communes de la région prioritaire ont

pour effet d'améliorer la situation économique de la population, permettant ainsi de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Les effets sont similaires concernant l'exploitation participative des forêts domaniales de teck : la population locale, des entreprises privées et des institutions publiques concrétisent de façon exemplaire et à la satisfaction de tous les acteurs la séparation entre les fonctions régaliennes de l'État et les fonctions économiques de la foresterie.

Comme suite à la décentralisation, la mise en valeur des ressources naturelles incombe depuis 2002 aux nouvelles collectivités territoriales que sont les communes. Il est prévu de renforcer leurs capacités pour l'analyse, la planification et la réglementation de la gestion communautaire des ressources, afin qu'elles soient à même d'assurer à long terme la conservation des ressources naturelles. Cela implique également la mise à disposition de méthodes et procédures améliorées de gestion durable des ressources pour les producteurs et les productrices. De par la concentration régionale des mesures de mise en œuvre dans les deux départements du nord, l'Atacora et la Donga, une attention particulière est accordée à la promotion d'une production cotonnière respectueuse de la conservation des ressources par les petits paysans.

D'une façon générale, le programme contribuera à faire en sorte que la population rurale puisse tirer des avantages accrus de l'exploitation des ressources naturelles en milieu rural, ce qui se traduira par des revenus plus élevés pour les familles, une meilleure disponibilité de ressources en eau et bois de feu ainsi qu'une meilleure infrastructure sociale.

## Mode opératoire

L'impulsion et l'accompagnement de processus de changement au niveau national, régional et local sont des éléments méthodologiques centraux, qui permettent dans le même temps de développer les capacités d'aménagement et de pilotage chez un grand nombre d'acteurs. À ce niveau, le projet fournit des prestations conceptuelles, méthodologiques, techniques et financières aux administrations sectorielles, aux organes communaux, aux prestataires de services privés et aux organisations paysannes, dans le but d'améliorer leurs compétences, leurs processus administratifs et leurs prestations de services en faveur notamment des groupes cibles, de manière à leur permettre d'exercer de façon autonome leurs tâches dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

# Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

En complément à l'approche de la coopération technique, la coopération financière prévoit le financement des investissements productifs qui ont été identifiés dans le cadre de l'aménagement communal ou villageois aux fins d'une gestion durable des ressources naturelles et d'une augmentation de la productivité agricole. En plus, le financement du plan foncier rural vient également en appui pour une meilleure sécurisation du droit foncier qui à la longue garantira l'accès de la population à la terre, ressource de plus en plus rare et précieuse au Bénin.

## Actions en cours

### Le noyau de réflexion sur les réformes du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

En Janvier 2003 et sur initiative du conseiller technique (GTZ) au Ministère, le « Noyau de Réflexion sur les Réformes du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (NdR) » a été créé. Constitué de cinq membres issus des différentes structures du Ministère, l'apport de la GTZ était un appui conseil constant et un léger support logistique. L'objectif était de favoriser un travail de conception des approches, de révision critique des documents, d'écoute du personnel et d'organisation des enquêtes, et finalement, de soumettre des propositions concrètes aux décideurs, tout cela loin du travail de tout les jours d'une administration lourde et lente.

Grâce au soutien par le Ministre et à la confiance apportée par le personnel, le Noyau a pu contribuer largement au processus de réforme des structures régionales (les CARDER), qui sont devenus les CeRPA, dotés d'une structure, d'un mandat et d'une autonomie, qui devrait leur permettre d'assurer progressivement le soutien nécessaire à la population rurale et aux communes. Mais le succès le plus grand est surtout d'avoir réussi le pari de mener la réforme de l'intérieur même du Ministère et non pas par prescription de l'extérieur.

### Des ponts de communication entre recherche agricole nationale, les agriculteurs, la vulgarisation

L'approche de gestion de la recherche agricole nationale développée depuis 1999 mobilise les chercheurs nationaux (SNRA) suivant les priorités du secteur et des groupes cibles. La qualité et la production résultats d'utilité immédiate pour le développement d'exploitations et du secteur se sont mesurablement améliorées. Pour capitaliser et rendre accessibles ces acquis de recherche pour le développement de l'agriculture et de la transformation de produits agricole, un système d'information est mis au point avec des partenaires du SNRA. La présentation concise et en langage digeste est une exigence primordiale pour rendre cet inventaire le plus convivial possible.

Dix groupes constitués de chercheurs, vulgarisateurs et de producteurs confectionnent actuellement des supports illustrés de vulgarisation pour les filières agricoles porteuses. Pour ce faire, ils s'appuient sur l'inventaire des acquis de recherche et sur 300 supports de vulgarisation organisés en collection selon thèmes. L'analyse de ce matériel a aidé à éviter des doubles efforts et oriente le travail de ces groupes en matière de qualité. Afin d'assurer la bonne compréhension des contenus et illustrations, des prototypes sont testés et améliorés avec l'appui de producteurs et productrices agricoles.



Support de vulgarisation

Tous les nouveaux supports de vulgarisation comportent des références techniques et économiques qui rassurent les agriculteurs sur la rentabilité des nouvelles technologies et qui peuvent leur être utiles pour obtenir des crédits pour les investissements requis.

### Financement à long terme du Parc Natio-

# Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

## nal de la Pendjari : vision réaliste ou utopie ?

« Protected area managers should see their job, in part, as running a business, keeping in mind that generating revenue is no more than a means to an end – improved park management! »  
(Business planning for protected areas, CFA, 2003)

Le financement à long terme des aires protégées au Bénin est un des plus importants défis pour leur conservation. C'est pour cela que le programme oriente sa stratégie financière à une durabilité dont la réalisation se passera par des étapes suivantes :

La 1<sup>ère</sup> étape était l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion pour le Parc National de la Pendjari qui s'étend sur une période de 10 ans (2004-2013). Sur cette base, un plan d'affaires pour une période de 5 ans est en cours d'élaboration. Il définit le Parc National de la Pendjari comme une entreprise et analyse son comportement économique. Pour ce faire, les données sur la structure actuelle des dépenses ont été collectées et examinées pour en détecter des potentiels d'économie. Dans ce cadre il y avait par exemple des possibilités dans le domaine du personnel qui génère proche de 50% des coûts récurrents de la Direction. A l'étape suivante une analyse de la situation des recettes permettait de mener des réflexions sur des mesures à prendre pour une augmentation des revenus de la Pendjari qui s'élèvent actuellement à environ 30% des dépenses. Il est envisagé d'atteindre les 60% en 2008. Dans ce cadre il faut savoir que le potentiel le plus important se situe au niveau de la chasse sportive qui génère aujourd'hui environ 60% des recettes. L'appel d'offre des trois concessions de chasse, l'adaptation des tarifs au marché et la diversification de l'offre devraient produire des bénéfices en plus. D'autres moyens pour améliorer les recettes s'offrent dans le cadre du tourisme de vision d'un côté par l'augmentation du nombre des visiteurs (actuellement 4800/an), l'adaptation des tarifs à une meilleure prestation de la réserve (notamment une meilleure infrastructure routière) et l'attribution des concessions pour des hôtels et campings.

Basé sur ces réflexions, un plan de financement a été conçu, allant de 2004 à 2008. Selon ce plan, la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de la Pendjari réclame un financement d'environ 425 000 Euro par an dont 60% devraient être couverts par des recettes à condition d'une évolution positive du secteur touristique. Le gap restant de 40% des dépenses doit être couvert par d'autres outils de financement.

Actuellement on œuvre avec insistance pour la création d'un fonds fiduciaire national pour combler les déficiences financières à partir de 2008.



Les éléphants - une des plus grandes attractions du parc

## Développement d'une filière bois de teck pour le Bénin

Une assistance de plus de 20 ans a été donnée à la promotion de l'économie forestière et particulièrement du bois de teck au Bénin en vue de réduire la pression sur les forêts naturelles. En plus de la « reprise en main » de la gestion de 6800 ha d'anciennes plantations de teck, une scierie a été implantée en 1982 avec l'assistance technique et financière allemande. Quelques 7200 ha de nouvelles plantations et une menuiserie ont complété cette promotion et provoqué l'émergence de toute une filière.

Il est temps pour l'Etat de laisser la place aux privés. C'est pourquoi la scierie est en voie d'être complètement privatisée. Ce processus que la coopération technique assiste depuis plusieurs années avait conduit à sous-traiter progressivement les différentes chaînes de production de la scierie.

Il en est de même de l'exploitation forestière en forêt. Les travaux sylvicoles pour amener les plantations à produire du bois de qualité sont effectués en forêt par les sous-traitants organisés en micro-entreprises de professionnels formés par le PPEFB (ex PPEFS). Cependant, une part grandissante d'activités a pu être confiée aux riverains qui se sont constitués en COMités de GEstion Participative des Forêts (COGEPAF). Ces comités

# Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

de riverains organisent les populations, dont plus de la moitié sont des femmes, pour prendre en charge certaines opérations de la gestion des peuplements qui leur procurent des sous-produits forestiers. C'est ainsi qu'ils se sont déjà positionnés, p.ex. pour que le dégageage des coupes de régénération (opération stratégique puisqu'elle conditionne la reprise des jeunes plants) leur soit intégralement confié de même que les premières éclaircies. L'émergence d'autres opérateurs économiques tarde encore à exploser mais la DFRN et l'ONAB appuyé par la coopération technique développent des conditions favorables dans le cadre de la restructuration du secteur forestier.

## De l'échelle de la Gestion des Terroirs



Sous-traitants chargés de l'exploitation en forêt

## Villageois à celle d'un Schéma Directeur d'Aménagement au Niveau Communal

Avec l'avènement au Bénin en 2003 de l'administration et de conseil municipal, la loi de la décentralisation de 1999 est entrée dans sa première phase de mise en œuvre pratique. Ceci est une expérience nouvelle pour les communes qui sont désormais responsables de la réalisation de leur propre plan de développement et qui doivent également gérer à bon escient leurs ressources naturelles. C'est dans ce cadre que la planification locale et la gestion des ressources naturelles doivent monter en échelle; c'est-à-dire passer du niveau villageois à celui communal et aboutir à une harmonisation. Dans ce cadre la Coopération Technique a capitalisé le savoir des différentes interventions du passé relatives à la gestion des ressources naturelles villageoises pour guider le processus d'agrégation

d'approches participatives et ce faisant consolider le lien entre la population et le gouvernement. Ainsi, elle pourra de façon appropriée conseiller les communes dans la perception et la mise en application effective de ses nouvelles tâches.

La montée en échelle est un travail multidimensionnel de documentation des types d'exploitations, de cartographie de l'environnement, de réglementation foncière pour déterminer les propriétaires terriens. C'est aussi un travail de valorisation pour le développement des filières porteuses, l'adaptation d'outils de planification, la hiérarchisation des interventions, la budgétisation et l'assurance de la maîtrise d'ouvrage des communes. Le défi est d'autant plus complexe qu'il est impératif de veiller à ce que tous les utilisateurs des ressources naturelles soient pris en compte, même s'ils ne sont pas représentés au niveau des administrations locales et de toutes les sphères de décision en général. Ceci reste particulièrement pertinent pour les groupes ciblés marginalisés (p.ex. migrants, Peuhl, femmes). Il s'agit donc de trouver un équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles et leur conservation pour assurer un développement harmonieux et durable de la partie septentrionale du pays, notamment les départements de l'Atacora et de la Donga.

Le schéma directeur d'aménagement des communes (SDAC) est l'instrument clé de ce processus qui permet de développer des lignes directrices de l'organisation physique d'un territoire et qui coordonne les choix et les décisions qui engagent l'ensemble des acteurs impliqués. Le SDAC est caractérisé par sa concentration sur les ressources naturelles; une fois élaboré, il s'intègre dans la planification générale au niveau de la commune avec la formulation d'un plan de développement communal (PDC). Ainsi, il devient un instrument important et indispensable pour l'ancrage des aspects liés à la gestion des ressources naturelles dans le plan de développement de la commune. Le concept pour l'élaboration des SDAC est en développement de concert avec les communes. Dès 2005, les SDAC seront finalisés par les membres de la cellule de planification communale (CPC), représentant les différentes couches socioprofessionnelles, les élus locaux, les organisations paysannes et les prestataires de services présents dans chaque commune. Dans le cadre de la mise en œuvre du SDAC, la contribution de la Coopération Technique sera complétée par la Coopération Financière qui s'engagera à cet effet auprès des communes dans la réalisation des investissements productifs nécessaires pour une meilleure valorisation des ressources naturelles et du développement du milieu.

# Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

## Partenaires d'exécution :

- Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE);
- Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA);
- Centre National de Gestion des Réserves de



Analyse et planification de la gestion des ressources naturelles

- Faune (CENAGREF);
- Office National du Bénin, (ONAB);
- Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB),
- Organisations Non-Gouvernementales (Alpha et Omega Environnement ; Potal Men ; PELCA ; OSAP, APEM, ...);
- Organisations paysannes
- Bureaux d'études locaux et régionaux

## Partenaires de coopération :

Agence Française de Développement (AFD); Banque Mondiale/GEF ; CE; Pays-Bas ; Coopération Technique Belge (BTC); InWent; Biodiversity Monitoring Transect Analysis in Africa (BIOTA Africa) ; Université de Karlsruhe ; International Institute for Tropical Agriculture (IITA) ; Université d'Abomey-Calavi (UAC), Faculté des Sciences Agronomique; Université de Parakou (UNIPAR), Faculté d'Agronomie

## Données de base

**Tutelle :** Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, MAEP  
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, MEHU

**Durée :** 01/04 –12/14 (en phases de 3-4 ans)

### Apport financier cumulé :

CT : 12,15 Mio Euro et engagement additionnel pour une première augmentation de 5 Mio Euro;

CF : 7,5 Mio Euro et engagement pour augmentation de 4 Mio Euro

### Appuyé par :



### Contacts :

**Mme Dr. Petra Mutlu**  
08 B.P. 733, Cotonou  
Tél. +229-30 44 15  
e-mail : Petra.Mutlu@gtz.de

**Mme Christiane WOLFF**  
Tél. +49-(0)69-7431-1633  
e-mail: Christiane.Wolff@kfw.de

**M. Ulrich BENDER**  
Directeur régional du DED  
01 BP 394, Cotonou  
Tél. +229-30 14 04  
e-mail: ded.benin@intnet.bj

voir aussi : [www.pendjari.info](http://www.pendjari.info)

# Renforcer les Organisations Locales

## Programme de promotion de la société civile

### Contexte

Les Organisations Locales au Bénin (ONG, Réseaux, Associations, groupements) sont des piliers importants pour le développement à la base. Elles jouent souvent des rôles d'intermédiaires entre la population locale et les projets ou programmes de développement. Le PPOL soutiennent ces Organisations Locales depuis une dizaine d'année pour renforcer leurs capacités d'organisation, de planification et de réalisation des projets. Quelques micro-projets peuvent être financés.

Le PPOL met un accent sur les Organisations Locales en milieu rural et soutient souvent des activités pour le développement local qui peuvent être des activités génératrices de revenus, de la protection de l'environnement ou de l'agriculture. Depuis la mise en effet de la décentralisation, la promotion des Organisations Locales s'oriente aussi vers une facilitation du dialogue entre les Organisations Locales et les structures étatiques.

Le PPOL intervient dans les départements du Sud (Mono, Couffo, Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau), les Collines au Centre du pays et dans le Borgou et l'Alibori au Nord.

### L'objectif et les effets du programme

Le PPOL a pour but l'amélioration de vie de la population au niveau social ou économique et la défense de leurs intérêts vis-à-vis des structures étatiques. Il participe ainsi à la lutte contre la pauvreté au Bénin.

En outre, le PPOL aide les organisations partenaires à améliorer leurs structures internes ainsi que leur manière de travail dans le but d'offrir un travail efficient aux groupes cibles.

### La stratégie du programme

Les Assistants Techniques du DED donnent un 'Appui externe' aux organisations partenaires. Ce soutien du PPOL se manifeste à deux niveaux :

1. Les Organisations Locales sont renforcées par des formations sur les thèmes d'organisation, de planification ou de réalisation de projets, ce qui leur permet de gérer leurs programmes et projets de manière indépendante et compétente. De petits projets peuvent être financés.
2. Les Groupements de base, agissant pour leur propre intérêt et à leur propre profit, sont renforcés à travers des financements et des formations adaptées à leur besoin. L'objectif visé est l'amélioration des conditions de vie de ces populations et particulièrement des groupes ou personnes les plus

vulnérables, à savoir les femmes, les enfants et les jeunes.

### Quelques exemples

Dans le Borgou 'l'Institution Non gouvernementale d'Union pour le Développement et pour l'Environnement' (INUDE) est soutenue par le PPOL par des formations organisationnelles mais aussi financièrement pour l'introduction d'un système amélioré de la production agricole au niveau de leurs groupements cibles. Le but est de diversifier l'agriculture et de restaurer ainsi les sols pour une utilisation durable des champs.

Dans les Collines, l'ONG Papillon s'est spécialisée dans l'éducation environnementale en milieu scolaire. Le PPOL soutient l'ONG, entre autres, pour ces animations et la projection de films dans les écoles.

Au sud du Bénin le PPOL appuie l'ONG ODIB. Lors d'un diagnostic participatif réalisé avec le PPOL, ODIB a identifié avec ces cibles, que la baisse de la fertilité des sols représente un des problèmes majeurs. Après cette analyse, le PPOL soutient l'ONG et les cibles pour des mesures d'amélioration de la fertilité des sols.

### Partenaires d'exécution

Le PPOL collabore dans les départements des Collines et du Borgou / Alibori avec l'ONG Centre Afrika Obota (CAO).

### Partenaires de coopération

Le PPOL est financé uniquement par le DED, mais des partenariats sont envisagés.

#### Données de base

**Durée :** selon la planification de chaque projet/programme

**Apport financier :** jusqu'à 3 Assistants/es Techniques DED financements fonds propres DED, ou autres financements ponctuels

**Appuyé par:**



**Contacts :**

DED Benin  
01 BP 394  
Cotonou

**M. Ulrich BENDER**

Directeur régional du DED

**N.N.**

Coordination à la société civile

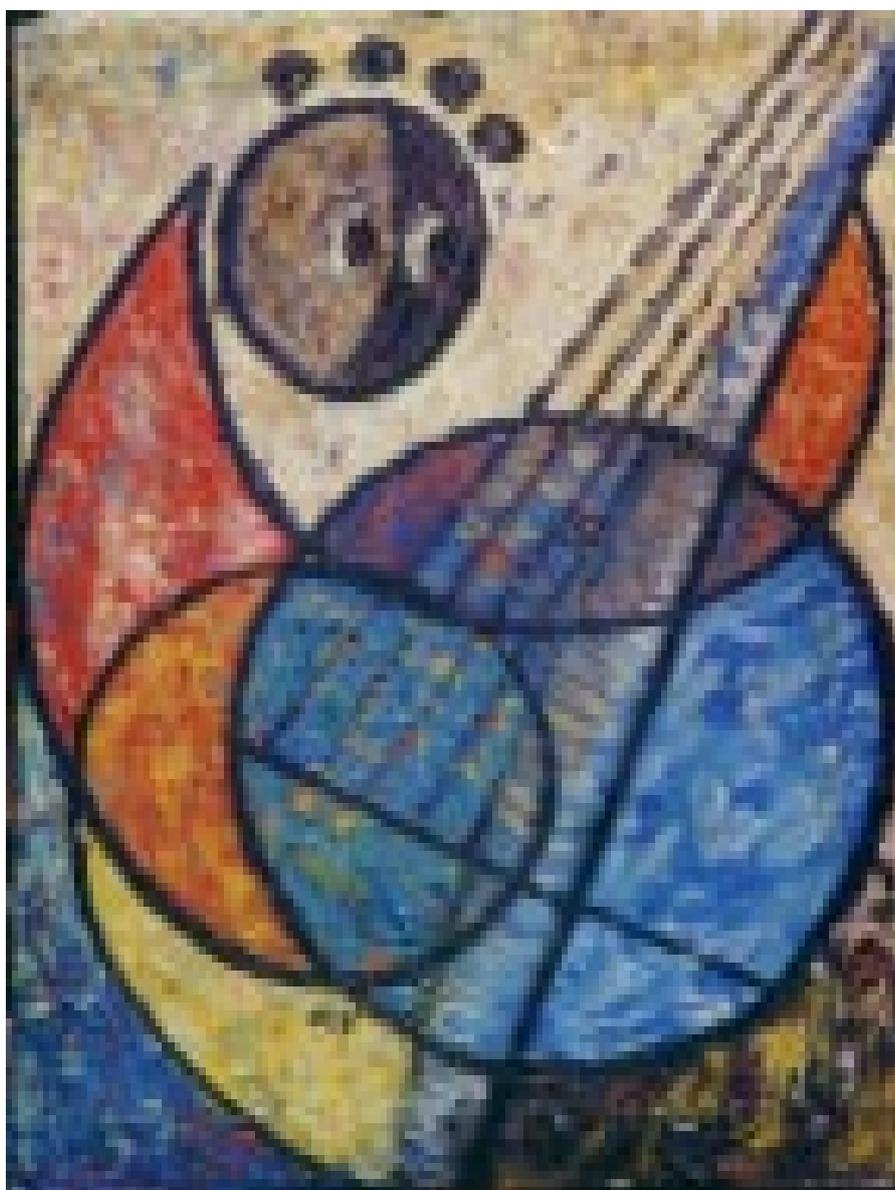
Tél. +229- 30 14 04

Fax +229-30 19 04

e-mail : dedben@intnet.bj



# Gestion intégrée des Ressources en Eau et Adduction d'Eau Potable



Le Griot

# Programme d'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural et urbain (PEP)

## Contexte

L'approvisionnement de la population du Bénin en eau potable salubre ainsi que la disponibilité d'installations sanitaires sont encore totalement insuffisants à l'heure actuelle et constituent une entrave majeure au développement social et économique du pays, y compris au regard de la lutte contre la pauvreté.

Le niveau d'approvisionnement de la population urbaine se situe aux environs de 62%, dont 53% sont reliés à des réseaux de distribution centraux. En milieu rural par contre, moins de la moitié de la population a accès à une eau potable salubre (forages équipés de pompes manuelles, puits modernes ou réseaux de distribution d'eau). Le reste de la population s'alimente en eau à partir de mares ou d'autres plans d'eau insalubre, sans connaître le plus souvent les risques d'une eau impure pour la santé. La conséquence est que les maladies induites par l'eau (diarrhées, etc.) figurent en tête de liste des maladies répertoriées. Les déficits sont encore plus flagrants en ce qui concerne les installations sanitaires. Ainsi, 2% seulement de la population rurale disposent aujourd'hui de latrines, et 95% n'ont aucune installation sanitaire à leur disposition.

La persistance de ces problèmes a différentes causes : un volume d'investissement trop faible par rapport à la croissance démographique ainsi que des problèmes d'entretien et d'exploitation des installations, mais aussi l'absence d'une stratégie à long terme dans le secteur de l'eau de même qu'un manque de coordination et des capacités insuffisantes dans les institutions sectorielles. Il convient, dans le cadre de la réforme administrative actuelle incluant la décentralisation des organes administratifs de l'État et le transfert aux communes de la responsabilité pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, de redéfinir les mandats et les rôles de chacun des acteurs.

## Objectif et effets

Dans le cadre du programme, il est prévu à l'horizon 2015 d'améliorer, en termes qualitatifs et quantitatifs, l'approvisionnement en eau potable de la population dans certaines villes secondaires et départements ruraux sélectionnés (actuellement Mono, Couffo, Ouémè, Plateau, Atacora, Donga) et de garantir un accès durable aux installations sanitaires. Afin d'induire ces effets, trois types de mesures sont prévues :

- L'assistance technique sectorielle apporte son soutien aux directions ministérielles, le but étant de définir clairement les compétences respectives des différents acteurs du secteur et d'améliorer la planification et la coordination

des mesures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

- Dans le secteur de l'hydraulique urbaine, les efforts se concentrent sur le renforcement des infrastructures et sur l'amélioration des méthodes de gestion et des prestations de la SONEB.
- Au niveau de l'hydraulique rurale, le renforcement des infrastructures hydrauliques et sanitaires est accompagné par le renforcement des compétences techniques et administratives pour leur gestion et entretien auprès de la population villageoise, des communes et du secteur privé.

Globalement, le programme apporte une contribution essentielle à la réalisation des Objectifs du Millénaire dans le secteur de l'eau au Bénin.

## Mode opératoire

Le programme apporte un appui conceptuel, technique et financier aux niveaux micro, méso et macro, et soutient les partenaires par une assistance technique et un conseil en gestion de processus, des mesures de formation et des voyages d'études ainsi que l'octroi de subventions locales. Il est prévu pour une durée de onze ans (2004 à 2015) et conçu sous la forme d'opération réalisée en association par la CT et la CF, étant entendu que dans le cadre de la CF, des investissements importants sont réalisés tant en milieu urbain que dans certaines régions rurales sélectionnées. L'assistance technique fournie au ministère sectoriel s'effectue en coopération avec DANIDA ; la planification ainsi que les activités de suivi-évaluation sont intégrées dans un programme multi-bailleurs d'envergure nationale (Belgique, Danemark, Allemagne, France, Pays-Bas, Banque mondiale).

# Programme d'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural et urbain (PEP)

## Actions en cours

### Collaboration entre la population villageoise, les services étatiques et les communes pour l'approvisionnement d'eau en milieu rural

Pour le secteur de l'hydraulique rurale, le programme utilise l'approche PADEAR introduite à l'échelle du pays, qui se caractérise par le renforcement de la responsabilité de prise de décision, une participation locale aux coûts d'investissement, le transfert de la responsabilité d'exploitation aux comités d'usagers ainsi que la prise en charge par le secteur privé de l'entretien et de la maintenance (réparations, livraison de pièces détachées). Un appui est fourni pour organiser la nouvelle répartition des tâches entre les services étatiques et les communes ainsi que pour le développement de nouvelles compétences à ce niveau, le tout complété par la poursuite des campagnes d'hygiène et le développement de capacités de gestion dans les comités d'usagers de l'eau. De nouveaux



Reséau d'alimentation en eau potable réhabilité

puits et forages équipés de pompes manuelles sont construits, et d'anciens ouvrages réhabilités. Dans les villages plus importants, des systèmes d'alimentation en eau potable à pompage électriques avec ou sans réseau de distribution sont mis en place. Des latrines communautaires sont installées sur des sites centraux tels que les écoles et les centres de santé. Les latrines familiales à faible coût sont également promues.

### Renforcement des infrastructures hydrauliques en milieu urbain

Le programme a procédé dans 12 villes à des mesures de renouvellement, d'extension et de densification des systèmes d'adduction d'eau. Dans ce contexte, des ressources en eau supplémentaires sont mobilisées par des nouveaux forages. Les installations de traitement ainsi que les réseaux de distribution sont agrandis de manière à faire face aux besoins futurs. Ces mesures visent en particulier à atteindre les zones de la périphérie urbaine, dont la population a souvent des revenus moins importants que les habitants des centres-villes. Des études concomitantes centrées sur les aspects socio-économiques sont prévues afin d'obtenir une analyse différenciée de la situation de pauvreté dans les villes du programme, qui servira de base pour la mise en oeuvre des approches et mesures visant à faciliter l'accès de la population pauvre à l'eau potable (p.ex. par des bornes fontaines publiques). Dans ce cadre, une étude tarifaire doit permettre de déterminer comment l'eau peut être vendue aux bornes fontaines publiques à des tarifs plus avantageux, et comment faire baisser le prix élevé de l'installation d'un branchement d'eau domestique. Les mesures d'accompagnement se portent en priorité sur l'organisation de campagnes d'hygiène et d'assainissement, sur le marketing de l'eau et sur des mesures de formation pour les gestionnaires des bornes fontaines.

### La SONEB en tant que partenaire des communes

En 2003, la Société Nationale des Eaux du Bénin/SONEB a été officiellement dissociée de l'ancienne Société Béninoise d'Énergie et de l'Eau/SBEE. Le programme soutient la SONEB pour la mise en place de ses structures organisationnelles et au niveau du management. Les points forts de l'assistance technique sont les suivants : adaptation des structures d'organisation aux niveaux central et régional, amélioration de la gestion clientèle, mise en place d'un nouveau système d'information destiné au management, formation initiale et continue du personnel de l'institution partenaire sur les questions de gestion technique et économique de l'entreprise. Enfin, l'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'entreprise et les prestations de services de la SONEB.

Dans le cadre du processus de décentralisation, l'Etat a transféré aux communes la responsabilité pour l'alimentation en eau et les mesures d'assainissement. Dans le même temps, la SONEB opère en qualité de société nationale ayant pour champ d'intervention

# Programme d'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural et urbain (PEP)

les quatre grandes villes du pays et près de 60 villes secondaires. Il existe bel et bien un transfert de recettes des quatre grands systèmes en faveur du financement de l'exploitation des nombreux petits systèmes. Des relations harmonieuses entre les grandes villes et la SONEB sont donc vitales pour le financement de l'hydraulique urbaine.

La SONEB se perçoit comme le partenaire des communes. Deux des sept membres du conseil de surveillance de l'entreprise sont maires de villes représentatives. Les conseillers de la GTZ s'efforcent d'intensifier la communication entre l'exploitant SONEB et les communes ainsi que de promouvoir l'introduction de procédures afin de faire vivre les nouveaux rôles et responsabilités.

## Programmation des investissements à moyen terme pour l'hydraulique urbaine



Clients au guichet de la SONEB

Pour la programmation des investissements, la SONEB dispose d'un outil performant qui utilise des critères de planification spécifiques au Bénin pour le développement de l'hydraulique urbaine. Il existe au sein des services de planification une équipe de planification sectorielle épaulée par des consultants de court terme, et qui dispose aujourd'hui du savoir-faire et des outils nécessaires pour l'élaboration de plans d'investissement pour les quelque 60 systèmes urbains d'alimentation en eau du pays. Ces plans directeurs servent de base pour l'élaboration du programme d'investissement à moyen terme, facilitent les demandes de financement auprès d'investisseurs et de partenaires, mais aussi l'élaboration du budget annuel pour le financement d'investissements sur fonds propres. Les projets d'investissement de la SONEB sont aujourd'hui automatiquement concertés avec les élus locaux et doivent à l'avenir être intégrés dans les plans de dé-

veloppement communaux.

## Assistance technique au secteur de l'eau

L'appui sectoriel vise la gestion intégrée des ressources en eau et une meilleure coordination du secteur. En plus, il comporte l'assistance-conseil à l'élaboration d'une stratégie de long terme apte à promouvoir le développement dans le secteur de l'eau et à fournir un cadre d'orientation pour la programmation des investissements dans les sous-secteurs l'hydraulique rurale et urbaine.

### Partenaires d'exécution :

- Direction Générale Hydraulique (DGH)
- Directions Départementales des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique (DDMEH)/ Services Hydrauliques (SH)
- Communes dans les Départements ciblés
- Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de base (DHAB)/ Ministère de la Santé

### Partenaires de coopération :

DANIDA, AFD, CTB, Banque Mondiale, Pays-Bas, CE

### Données de base

**Tutelle :** Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique (MMEH)

**Durée :** 09/04 -08/15 (en phases de 3-4 ans)

**Apport financière cumulé :** CT : 7 Mio Euro; CF : 18,7 Mio Euro

**Appuyé par :**

**Contacts :**

**M. Conrad Thombansen**

08 BP 1132 Tri postal,  
Cotonou  
Tél. +229-30 09 72  
Fax +229-30 05 88  
e-mail : conrad.thombansen@gtz.de

**M. Dirk Vieser**

Palmengartenstrasse 5-9  
D-60325 Frankfurt  
Tél. +49 (0)69 7431 2179  
e-mail : Dirk.Vieser@kfw.de

**M. Ulrich Bender**

Directeur régional du DED  
DED Benin  
01 BP 394  
Cotonou  
Tél. +229-30 14 04  
Fax +229-30 19 04  
e-mail : ded.benin@intnet.bj



# IMPETUS : Approche Intégrée pour la Gestion Efficace des Ressources Hydriques Limitées en Afrique de l'Ouest Phase II

## Contexte

La disponibilité en eau à moyen et long terme n'est pas seulement remise en question en raison de la croissance continue de la population mondiale et de l'utilisation excessive des ressources hydriques dans certaines régions mais elle est aussi de plus en plus influencée par le changement global de l'environnement. Comme ces modifications altèrent les conditions de vie actuelles et futures des populations, il s'avère de plus en plus nécessaire d'orienter la recherche actuelle vers des applications plus adaptées afin de fournir des réponses aux questions soulevées par les parties prenantes et les décideurs.

Le programme de recherche IMPETUS constitue l'un des cinq grands programmes communs qui ont été entrepris dans le cadre de GLOWA (Modification globale du cycle hydrologique / [www.glowa.org](http://www.glowa.org)) lancé par le Ministère fédéral allemand de l'Education et de la Recherche. En collaboration avec des institutions nationales et internationales, IMPETUS effectue des études portant sur tous les aspects du cycle hydrologique dans deux bassins versants: l'oued Drâa au sud-est du Maroc et l'Ouémé au Bénin, notamment la Haute Vallée de l'Ouémé (HVO).

Afin de pouvoir aborder de manière efficace le cycle hydrologique et ses impacts, IMPETUS propose une approche interdisciplinaire, qui se traduit par une étroite coopération entre les sciences sociales et les sciences naturelles, tout en prenant également en compte les aspects médicaux.

## Objectif global

L'objectif global d'IMPETUS consiste à proposer des voies concrètes pour intégrer les résultats scientifiques à des stratégies de résolution à visée pratique et à fournir une base fiable pour les mesures politiques et les accords internationaux.

## Objectif du projet

L'objectif d'IMPETUS au Bénin est de mettre au point des outils de simulation et des instruments qui permettront de développer et de mettre en œuvre des stratégies pour une gestion des ressources en eau dans la Haute Vallée de l'Ouémé qui soit durable et tournée vers l'avenir.

## Groupe cible

Le groupe cible comprend les parties prenantes aux différentes échelles comme les décideurs politiques, l'administration communautaire, les chercheurs nationaux et internationaux etc.

## Principales activités

Après une première phase de trois ans focalisée sur l'identification et l'analyse des facteurs d'influence en considérant différents aspects du régime hydrique, les recherches menées dans le cadre de la seconde phase de trois ans actuellement en cours portent sur la mise au point de méthodes permettant de prévoir les changements futurs.

## Partenaires de coopération

Entre autres la Direction Générale de l'Hydraulique, DGH, la Direction de la Météorologie Nationale au Bénin, DMN, l'Institut National des Recherches Agricoles au Bénin, INRAB, les Universités d'Abomey-Calavi et Parakou, le Projet d'Aménagement des Massifs forestiers de Mont Kouffo, PAMF ; l'Institut de la Recherche pour le Développement avec son programme de recherche Couplage de l'Atmosphère Tropicale et du Cycle Hydrologique, IRD/CATCH.

### Données de base

<b>Tutelle :</b>	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique (MMEH) Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)
<b>Durée :</b>	depuis 2000, 9 ans prévus
<b>Apport financière cumulé :</b>	volet BMBF : 2000 – 2006 : 8 Mio Euro volet Département Nordrhein-Westfalie : 1 Mio Euro volet Universités de Cologne et Bonn : 1 Mio Euro
<b>Contacts :</b>	<b>M. AHOKPOSSI Marius</b> Directeur Général de l'Hydraulique Tél. +229-31 34 87 e-mail : DRE.DH@intnet.bj <b>Mme. Dr VAN DEN AKKER Elisabeth</b> Coordinatrice IMPETUS Benin IMPETUS Tél. +229-31 38 06



# Décentralisation Développement communal

Benediction (Connaissance et Reconnaissance)



# Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC)

## Contexte

En décembre/janvier 2002/03, les citoyens du Bénin ont élu pour la première fois des conseils communaux, lesquels à leur tour ont élu parmi eux le maire de la commune. De facto, les communes en tant que collectivités territoriales dotées d'une auto-administration locale ont vu le jour. Ainsi a pris fin, après 12 ans, la phase de préparation à la décentralisation marquée par des périodes d'activité intense suivies de périodes d'hésitation, pour faire place à la phase de mise en œuvre effective du nouvel ordre politico-administratif.

## Objectif et effets

Le programme PDDC soutient la mise en œuvre et l'aménagement de la décentralisation. Il vise à assurer un meilleur accès des citoyens et citoyennes à des services publics fournis par les communes, les organes gouvernementaux et la société civile. Il est prévu dans ce contexte d'assurer à la population des possibilités de participation aux processus de développement locaux, de telle sorte que la décentralisation contribue également à réduire la pauvreté dans les communes.

Pour que ces effets puissent être induits, le programme œuvre aussi bien en coopération avec des structures étatiques au niveau national et au niveau des départements qu'avec les communes et des organisations de la société civile. Les prestations fournies par le PDDC à ces organisations partenaires doivent permettre de faire en sorte que :

- les structures gouvernementales responsables du ministère de l'Intérieur (Direction générale de l'administration territoriale, Mission de décentralisation, etc.) soient en mesure d'assurer la mise en œuvre, le pilotage, la coordination et le suivi du processus de décentralisation ;
- les communes s'acquittent de façon efficiente et proche du citoyen des tâches qui leur sont confiées dans le cadre de la décentralisation, et que leurs moyens d'action financiers soient renforcés ;
- les infrastructures communales soient améliorées ;
- l'Association nationale des communes du Bénin exerce efficacement ses fonctions en tant qu'organe représentant les intérêts des communes béninoises ;
- les préfetures exercent de façon compétente leurs fonctions de contrôle et de conseil auprès des communes ainsi que leur fonction de coordination des services de l'État.

## Mode opératoire

Un élément central du PDDC est l'appui aux communes pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement communaux, qui constituent la base d'une amélioration planifiée des conditions de vie de la population et sont élaborés avec une large participation populaire.

Au niveau local, le PDDC coopère avec 12 communes rurales dans les départements Atacora et Donga et avec actuellement 4 villes moyennes : Natitingou, Abomey, Bohicon et Ouidah. Outre la planification du développement communal, les domaines ci-après figurent au premier plan de la promotion : accroissement des recettes communales, coopération intercommunale, services communaux, cadastre et registre foncier, promotion de l'économie locale, développement organisationnel et modernisation de l'administration communale, suivi participatif des effets locaux de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les quatre villes moyennes ont à leur disposition un Fonds d'infrastructures pour Villes Secondaires (FIVIS) soutenu par la Coopération financière (CF). Ce fonds a pour objectif d'améliorer le niveau des recettes de ces villes grâce au financement d'infrastructures génératrices de revenus comme p.ex. les places de marchés et les gares routières. Dans le même temps, il offre aux municipalités concernées l'opportunité d'exercer à titre pilote la responsabilité pour des services communaux. Ces municipalités bénéficieront parallèlement d'un appui afin de se qualifier pour cette tâche.

Les principaux domaines d'activité du PDDC au niveau national sont les suivants : pilotage et S+E du processus de décentralisation, amélioration du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, préparation d'un système de financement pour les investissements communaux, développement organisationnel et des ressources humaines pour le ministère de l'Intérieur et les préfetures, modernisation de l'administration, développement institutionnel de l'Association nationale des communes du Bénin.

Au niveau départemental, la préfecture en sa qualité d'organe de tutelle des communes du département sera renforcée dans son rôle d'assistance-conseil vis-à-vis des communes, ce qui se traduira par une meilleure coopération entre les différents niveaux de l'administration.

# Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC)

## Actions en cours

### Planification du développement communal dans les départements de l'Atacora et de la Donga

Avant la création des communes comme collectivités territoriales autonomes, il n'existait aucun instrument de planification garantissant un développement cohérent au niveau administratif local. Les populations étaient rarement associées aux processus de planification. En effet, ceux-ci se déroulaient généralement de façon non concertée au niveau des différents ministères sectoriels. Aujourd'hui, la loi fait obligation aux jeunes communes d'élaborer leur plan de développement communal multi-sectoriel, afin d'assurer dans le cadre des compétences qui leur sont transférées un développement communal concerté.

Ainsi, le PDDC appuie-t-il les communes de l'Atacora et de la Donga dans l'élaboration de leur plan de développement communal (PDC). L'objectif est de permettre aux communes, avec la participation de leurs populations respectives,

- de formuler elles-mêmes leurs objectifs de développement sur la base d'un état des lieux effectué ;
- d'élaborer un plan de développement communal qui constitue la base des activités communales pour une période de cinq ans ;
- de mobiliser aussi bien les ressources propres que les contributions du gouvernement et des partenaires au développement, nécessaires à l'exécution des activités définies.

Dans une première phase, trois communes-pilotes ont bénéficié d'un accompagnement technique et de conseils pour l'élaboration de leur PDC. Parallèlement, les expériences effectuées furent consignées dans un document élaboré en coopération avec la GTZ au Ministère du plan. Ce guide sert d'orientation méthodologique aux communes dans la mise sur pied d'autres plans de développement.

Actuellement, le PDDC accompagne six autres communes dans l'élaboration de leur plan de développement en étroite coopération avec le PRODECOM, un programme d'appui aux communes financé par l'Union Européenne. Au même moment, les communes-pilotes de la première phase opérationnalisent leurs PDC à travers des plans d'actions annuels, mais mettent également en application et améliorent les systèmes de suivi & évaluation conçus. Par ailleurs, afin

de permettre aux communes de mettre en oeuvre les activités définies dans leurs plans de développement, le PDDC les aide à améliorer leurs recettes et à acquérir des moyens d'investissement.

Vu le manque d'expériences en matière de planification communale au Bénin, le PDDC forme des prestataires locaux afin que, mandatés par les communes, ceux-ci puissent accompagner le processus d'élaboration des PDC.

### Promotion de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)

Les jeunes communes du Bénin se trouvent au début d'un processus d'apprentissage et de développement devant mener au renforcement de leurs capacités administratives, financières et politiques. Ainsi, l'existence d'une association nationale qui accompagne ce processus d'apprentissage et qui défend les intérêts des communes dans la mise en oeuvre et dans l'évolution du processus de décentralisation, s'avère d'une grande importance pour la consolidation de la démocratie au Bénin.

C'est pourquoi, le PDDC a joué un rôle de premier plan en tant que facilitateur et accompagnateur technique du processus de création de l'ANCB. En effet, les ateliers et réunions d'information organisés avec les représentants des 77 conseils communaux/municipaux ont conduit en fin 2003 au congrès constitutif de l'ANCB.

Par ailleurs, le PDDC appuie également l'ANCB dans l'élaboration et la mise en oeuvre de son plan d'actions stratégique. Il s'agit ici non seulement de promouvoir les meilleures pratiques pour une politique et une admi-



Congrès constitutif de l'ANCB Nov. 2003

# Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC)

nistration communale orientées vers les citoyens, mais aussi de promouvoir les échanges d'informations avec et entre les communes, de même que le développement organisationnel de l'association.

Les effets les plus importants attendus de cet appui institutionnel sont les suivants :

- une prise en compte suffisante des intérêts des communes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de décentralisation (tels que les dispositions portant financement et compétences des communes) et
- le renforcement des capacités des communes en matière d'administration et de bonne gouvernance locale

## Renforcement de l'infrastructure communale

Afin d'améliorer les conditions de vie de la population et de renforcer l'autonomie administrative dans (pour le moment) quatre villes secondaires sélectionnées, il est prévu de mettre en place des infrastructures sociales et économiques viables. Les mesures seront réalisées dans le cadre d'une approche ouverte basée sur la demande, approche selon laquelle les villes sont invitées à soumettre des propositions de projet pour obtenir des fonds à partir d'un fonds d'investissement. Globalement, les mesures bénéficieront à plus de 200.000 habitants dans les villes mêmes (Abomey, Bohicon, Ouidah et Natitingou). En tenant compte de la périphérie urbaine le nombre des bénéficiaires atteint même 340.000. La Coopération technique soutient le niveau institutionnel en renforçant les compétences communales relatives à la prise de décision, la participation et le contrôle, elle conseille les communes urbaines quant à l'amélioration de leurs procédures et structures administratives et renforce l'organisation de la société civile en vue de sa participation aux pouvoirs de décision communaux. L'objectif est de qualifier les communes de manière à leur permettre de planifier elles-mêmes les travaux de construction, de gérer et d'entretenir les infrastructures et de se charger de la planification budgétaire et financière à moyen terme.

Un comité spécial a été créé en tant qu'organe de décision chargé de la sélection des demandes de projet soumises par les villes. AGETUR a invité les villes à soumettre leurs premières demandes d'investissement ; les premières mesures d'investissement sont prévues pour 2005.

## Réalisation d'un registre foncier pour trois

### villes secondaires

Les communes ne disposant pas de ressources financières suffisantes, l'impôt sur le foncier bâti et non bâti constitue une importante source de revenus, surtout pour les communes urbaines. Ainsi, le PDDC appuie la réalisation d'un registre foncier et la cartographie de la ville pour Abomey, Ouidah et Bohicon.

Le registre foncier recense les terrains et leurs propriétaires, de même que les droits et devoirs qui y sont liés, tels que le droit de circulation et le droit sur la traversée des conduites d'eau et d'électricité. Par ailleurs, il permet de collecter toutes les données nécessaires à l'estimation de la valeur d'une parcelle et à d'autres planifications. Suite à la réalisation du registre foncier,



Extrait du plan d'occupation du sol

les effets suivants sont attendus dans les villes :

- élargissement de l'assiette des impôts locaux sur les fonciers bâtis et non bâtis, et amélioration de l'efficacité des méthodes de recouvrement ;
- sécurité et transparence lors des transactions sur le foncier ;
- amélioration des outils de planification (plan d'occupation des sols, plans des constructions et plan de développement urbain) et par conséquent amélioration des décisions concernant les investissements communaux et l'installation des citoyens et des entreprises dans la commune.

Le PDDC appuie les villes dans la réalisation des outils techniques tels que l'établissement de la cartographie sur la base de prises de vues aériennes, la collecte de

# Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC)

données sur l'utilisation des parcelles et des bâtiments, la conception d'une banque de données GPS multi-sectorielle, la réalisation et l'entretien d'un registre foncier, et les procédures de collecte d'impôts.

Sur le plan organisationnel, le PDDC accompagne la mise sur pied d'un service foncier et la formation du personnel correspondant. Ceci constitue une partie du processus de réorganisation de l'administration communale appuyé par le PDDC dans les villes concernées.

## Partenaires d'exécution

- Direction Générale de l'Administration Territoriale -MISD(DGAT)
- Mission de Décentralisation (MD)
- Préfectures dans les départements
- Communes (12 communes dans les Départements de l'Atacora et de la Donga, 4 villes secondaires: Abomey, Bohicon, Natitingou, Ouidah)
- Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
- Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)
- Ministère des Finances et de l'Économie (MFE)
- Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU).
- Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement (MCPPD)
- Ecole Nationale d'Administration et de Magistralure (ENAM)

## Partenaires de Coopération:

- Projet Fonds de Solidarité prioritaire FSP2000 –42 d'appui à la décentralisation et à la gestion urbaine de la Coopération Française
- Fondation Konrad Adenauer (FKA)
- EU/ PRODECOM

### Données de base

**Tutelle :** Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD)

**M. ZIME Mako Boni**

Directeur Général de la DGAT/MISD

Tél. 304528, directe 30 45 17

e-mail : zimemakob@yahoo.fr

**Durée :** 01/04 –12/15 en 4 phases

**Appui financier cumulé :** CT : 5,95 Mio € (Budget additionnel déjà alloué : 5 Mio Euro)  
CF : 8,11 Mio Euro

**Appuyé par :**



**Contacts :**

**M. Helmut BURMEISTER**

08 BP 1132 tri postal

Cotonou

Tél. +229-30 45 08

Fax +229-30 13 65

e-mail : Helmut.Burmeister@gtz.de



**M. Ulrich BENDER**

Directeur régional du DED

DED Benin

01 BP 394

Cotonou

Tél. +229-30 14 04

Fax +229-30 19 04

e-mail : ded.benin@intnet.bj



**M. Christoph KRIEGER**

KfW Entwicklungsbank,

Palmengartenstr. 5-9

60325 Frankfurt

Tél. +49-(0)69-7431-2432

Fax +49-(0)69-7431-3559

e-mail : christoph.krieger@kfw.de

# La Promotion de l'économie locale adaptée

## un appui à la Décentralisation et au Développement Communal

### Contexte

Toute réussite du processus de la décentralisation requiert une politique de la promotion de l'économie locale adaptée afin de contribuer à un renforcement des structures communales et à la réduction de la pauvreté à travers une croissance économique créatrice de valeur ajoutée et de l'emploi au niveau communal. La démocratie se trouve également renforcée par ces effets palpables pour la population. Au Bénin, le DED soutient les communes et acteurs économiques du secteur privé par des projets spécifiques dans leur tentatives d'établir cette croissance économique locale. Le DED appuie ces démarches avec trois projets différents de par leur approche. Chaque projet est encadré par une assistante/un assistant technique résident.

L'objectif et les effets du programme sont l'amélioration de la situation financière des communes visées et la participation des acteurs économiques concernés pour l'élaboration d'une politique de la promotion de l'économie locale créant un climat d'investissement favorable et générateur d'emplois. La population communale peut être mieux desservie dans ses besoins par une administration ayant un champ d'action élargi en raison de ressources financières augmentées et trouve des emplois lui permettant de participer à cette croissance économique. Le processus de la décentralisation est soutenu et la participation de la population est active.

### La stratégie du programme

- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de la promotion de l'économie locale adaptée aux conditions spécifiques de la commune concernée
- Promouvoir l'esprit d'entrepreneur
- Renforcer les capacités de la commune en matière de promotion de l'économie locale
- Renforcer les associations et groupements professionnels afin d'assurer leur participation efficiente

### Exemples

Exemples sont les tentatives de la promotion de l'économie locale par la création prochaine d'une société mixte à Natitingou, dans laquelle la commune et les acteurs du secteur économique privé sont représentés pour élaborer et mettre en œuvre la politique de la promotion de l'économie locale adaptée. Le DED soutient cette approche par un appui-conseil dans la

gestion de cette société mixte. Les tâches de cette société mixte sont déterminées par les actionnaires, c'est-à-dire les représentants de la commune de Natitingou et les représentants du secteur économique privé. L'objectif est de créer une institution efficace qui pourrait à terme se financer par les prestations de services qu'elle offre aux intéressés. Egalement, il n'est pas exclu que cette société mixte puisse répondre à une demande extérieure à la commune de Natitingou, ceci dans un esprit de collaboration intercommunale des communes dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Dans la commune de Kandi, le DED soutiendra le Bureau des Affaires Economiques de la mairie, donc l'administration communale, afin



de l'habiliter à concevoir et de mettre en œuvre une politique de la promotion de l'économie locale adaptée aux conditions spécifiques de la commune. L'accent est mis sur le rôle de la commune en tant que force motrice de cette politique de la promotion de l'économie locale. En outre, un appui-conseil aux femmes et aux hommes entrepreneurs de l'artisanat et aux PME des communes assure leur implication pour l'amélioration de la situation socio-économique des communes concernées. Le DED poursuivra donc deux approches différentes, d'une part pour Natitingou en associant l'administration communale et le secteur économique privé pour la réalisation d'une politique de la promotion de l'économie locale et d'autre part pour Kandi en appuyant l'administration communale pour subvenir à son rôle de force motrice d'une politique de la promotion de l'économie locale. Ces démarches doivent compléter les projets et programmes de la coopération bénino-allemande pour appuyer

au mieux les objectifs fixés et réussir le processus de la décentralisation et du développement communal au Bénin. Dans tous ces domaines mentionnés, les assistants techniques du DED sont présents par leur appui et conseil à la base.

### Partenaires d'exécution :

- la Mairie de Natitingou
- la Mairie de Kandi
- les Chambres du Commerce et de l'Industrie du Bénin
- les Collectifs des Artisans des Communes de Natitingou et Kandi

### Partenaires de coopération :

- la Coopération française
- le Bureau d'Appui aux Artisans (BAA, Coopération suisse)
- la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB)

#### Données de base

**Durée :** Selon la planification de chaque projet

**Apports financier :** 3 assistants/es techniques DED  
Coopération française, Coopération suisse, Fondation Hanns-Seidel

**Appuyé par :**



**Contacts :**

DED Benin  
01 BP 394  
Cotonou  
Tél. +229- 30 14 04  
Fax +229-30 19 04

**M. Ulrich BENDER**

Directeur régional du DED  
e-mail : ded.benin@intnet.bj

**M. Ulrich BERDELMANN**

Coordinateur du secteur de la décentralisation et de la promotion de l'emploi  
e-mail : dedkorkv@intnet.bj



## Autres interventions

Les Bouches cousues



## Autres interventions

### La promotion de l'économie et de l'em-

#### Promotion de l'artisanat et des PME (AT)

Le DED Bénin appuie le secteur de l'artisanat et des PME depuis de longue date pour réussir un changement durable visant la réduction de la pauvreté et un renforcement de la démocratie dans les pays en voie de développement. De plus, la réussite d'une économie croissante créant de la valeur ajoutée et de l'emploi est l'objectif de cette approche. Au Bénin, l'artisanat et les PME, après l'agriculture, est le secteur d'économie qui occupe une grande partie de la population. Ses produits sont adaptés au besoin local et au pouvoir d'achat de nombreuses familles. Il permet la création d'emploi et, avec un investissement modeste, celle d'une entreprise. Le DED appuie ce secteur à ce jour par 6 assistants techniques dans trois projets.

L'objectif global s'inscrit dans la promotion de l'artisanat et des PME pour améliorer les conditions de vie des acteurs et de contribuer au développement de l'économie locale.

Les objectifs des projets sont :

- Améliorer les capacités techniques et de gestion d'entreprise
- Promouvoir l'esprit d'entrepreneur
- Renforcer les associations et groupements professionnels

Le groupe cible sont les femmes et les hommes entrepreneurs de l'artisanat et des PME. Leur entreprise plus rentable permettra aussi une amélioration de la situation socio-économique des employés et des nombreux apprentis et l'augmentation du produit total des impôts.

La stratégie du projet: Les assistants techniques du DED appuient et conseillent les groupes cibles pour améliorer le résultat de leur entreprise. Ils les encouragent dans la découverte de leur propre potentiel. Ils les soutiennent dans l'organisation et l'exécution des actions visant la promotion du secteur et les préparent pour mieux comprendre leur rôle de citoyen important dans le développement local. L'assistant technique apporte également du conseil au développement organisationnel des associations et groupements professionnels. Ces derniers permettront aux membres de tirer un profit des activités communes et de mieux défendre leurs intérêts envers la société et l'état.

**Tutelle :** La Fédération Nationale de Artisans du Bénin (FENAB) ;

Ministère de la Culture, de l'Artisanat, et du Tourisme (MCAT) ;  
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)

**Durée :** Selon la planification de chaque projet

**Contribution allemande :** 6 assistants/es techniques DED  
Financements de la GTZ, de la Coopération suisse, et de la Fondation Hanns-Seidel

**Partenaires:** Direction de la Formation et la Qualification Professionnelle (DFQP) ;  
Fond de développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) ;  
Projet de Promotion de l'Artisanat (PPA, GTZ/GOPA) ;  
Bureau d'Appui aux Artisans (BAA, Coopération suisse)

**Contacts :** DED Benin, 01 BP 394, Cotonou

Tél. : +229-30 14 04, Fax: +229-30 19 04

M. Ulrich BENDER, Directeur régional du DED

e-mail : ded.benin@intnet.bj

M. Ulrich BERDELMANN, Coordinateur du secteur de la décentralisation et de la promotion de l'emploi  
e-mail : dedkorkv@intnet.bj

#### Promotion de l'artisanat (CT)

Le projet prête appui aux artisans et petits entrepreneurs du secteur privé afin de les aider à prendre une part active à la mise en place de conditions d'ensemble économiques plus favorables et à améliorer les conditions de travail ainsi que la situation économique de leurs entreprises. De manière à atteindre cet objectif, le projet entend renforcer la compétence des associations d'artisans et de petites entreprises à défendre les intérêts de leurs membres, et développer leur offre de prestations de services. Parallèlement, des mesures de perfectionnement orientées vers la demande sont mises en œuvre pour les propriétaires d'entreprises et les artisans. En plus, dans les pôles d'intervention prioritaires Décentralisation/ Développement communal, Environnement/Gestion des ressources naturelles et Eau potable, le projet impulse et accompagne le dialogue entre l'État, les communes et le secteur privé sur le thème de la promotion et du développement de l'économie locale. À partir de 2005, le projet concentrera ses activités centrales sur ses antennes à Bohicon et Natitingou.

**Tutelle :** Ministère de la Culture, de l'Artisanat, et du Tourisme (MCAT)

**Durée :** 01/98-01/07

**Contribution allemande :** 5,24 Mio Euro

**Partenaires :** Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB), associations professionnelles locales et régionales

**Contacts :** GTZ : M. Daniel BIAO/ M. Kuno FISCHER,

Tél. +229-21 46 54, Fax +229-21 48 61

e-mail : ppakfi@leland.bj

**DED :** M. Ulrich BENDER, Directeur régional du DED

e-mail : ded.benin@intnet.bj

## Autres interventions

### La collaboration avec le secteur privé : Ensemble pour un développement durable

Contexte : Ces dernières années, il est devenu évident que les objectifs visés par les entreprises d'un côté et les organisations de coopération de l'autre côté pouvaient se compléter dans plusieurs domaines et que la lutte contre la pauvreté ne pouvait se faire efficacement sans la collaboration avec le secteur privé comme force motrice principale du développement économique et créateur d'emplois.

Sous l'impact de la mondialisation, un nombre croissant d'entreprises s'est également rendu compte que seul l'engagement aux niveaux social et écologique pouvait leur créer des avantages face à la concurrence et leur permettre de conquérir de nouveaux marchés.

Basé sur les orientations du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement, les organisations de la coopération allemande (KfW/DEG, DED, GTZ, InWent) ont intégré le nouvel instrument de partenariat avec le secteur privé, nommé « Public – Private Partnership – PPP » dans leur travail.

Objectifs et effets : Par la mise en exploitation des capacités, du dynamisme et des moyens supplémentaires du secteur privé comme nouveau partenaire dans le domaine du développement, le PPP contribue à la réduction de la pauvreté. Outre la création de plus-value pour les entreprises partenaire, le projet fait profiter le développement économique du pays partenaire en général.

Mode opératoire : Le PPP fait partie intégrante du programme des pôles prioritaires de la coopération allemande. Les conditions d'un partenariat sont les suivantes :

- Le partenaire privé n'est pas le seul bénéficiaire du projet : en effet, le projet ne poursuit pas seulement des objectifs économiques mais contribue aussi au développement du pays.
- Le projet n'entre pas directement dans les activités principales de l'entreprise et n'est pas non plus imposé par la loi. Cela signifie qu'aucune subvention directe n'est octroyée.
- Le projet n'aurait pas pu réaliser sans un financement public.
- L'entreprise contribue de façon substantielle au financement (minimum 50%) par des interventions indirectes comme la mobilisation du personnel de l'entreprise ou par l'utilisation de

ses infrastructures.

- Les Projets du PPP doivent être conformes aux lignes directrices de la coopération bilatérale allemande.

Pour la promotion du PPP le DED dispose d'un programme spécifique basé sur des besoins concrets dans les pays concernés. La collaboration se concentre particulièrement sur des PME nationales ou leurs représentations. Cependant, une collaboration avec de grandes entreprises et/ou internationales est également possible.

Pour la mise en œuvre de ce programme, une Assistante Technique allemande en sa qualité de coordinatrice régionale du Programme PPP vient de s'installer à Cotonou. Elle a pour tâche d'implanter et de promouvoir le programme PPP dans la sous-région, de l'adapter aux besoins spécifiques et aux réalités dans les différents pays partenaires ainsi que d'identifier et de conseiller des projets modèles.

**Durée :** Mai 2006

**Contribution allemande :** Une assistante technique DED  
Financement de la mise en œuvre du programme PPP par le BMZ

**Contacts : Programme PPP du DED**

01 BP 394, Cotonou

M. Ulrich BENDER

Directeur Régional du DED

Tél. +229-30 14 04, Fax +229-30 19 04

e-mail : ded.benin@intnet.bj

Mme Birgit TEGMEYER, Coordinatrice régionale

Tél. +229-30718, Fax +229-307064

e-mail birgit.tegmeyer@ded.de

**PPP-GTZ**

Dag-Hammerskjöld-Weg 1-5

65726 Eschborn/ Allemagne

Tél. +49-6196-79-7377, Fax +49-6196-79-7378

e-mail: ppp-buero@gtz.de

www.gtz.de/ppp

ou

Mme. Regina ECKER, Directrice GTZ Benin

08 BP 1132 Tri postal, Cotonou/ Bénin

Tél. +229 - 300972, Fax +229-301365

e-mail: gtz-benin@gtz.de

**PPP-KfW/DEG**

Palmengartenstr. 5-9

60325 Frankfurt a. M.

Tél. +49-(0)69-7431-2041

## Autres interventions

### Promotion de la Formation Professionnelle (CT)

Le projet soutient le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour la mise en œuvre d'une réforme sectorielle orientée vers les besoins de développement du pays. D'importants nouveaux éléments dans la formation professionnelle sont la prise en compte du secteur informel et l'implication partenariale d'entreprises et de groupements économiques (y compris la formation professionnelle duale). Des modules souples de formation initiale et continue ainsi qu'une plus forte orientation vers les besoins du monde économique permettent d'améliorer les perspectives d'emploi et de revenus des participants à ces formations.

**Tutelle :** Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)

**Durée :** 1999-2005

**Contribution allemande :** 2,2 Mio Euro

**Contact :** GTZ : M. Jörg HAHMANN, Tel./ Fax +229-326383

### Infrastructures

#### Pont sur le Lac Nokoué et l'aménagement de l'axe de transit de Cotonou (CF)



L'objectif est de garantir la circulation de marchandises et de personnes entre les quartiers situés à l'est et à l'ouest de Cotonou. Le nouveau pont doit relier les artères principales à l'est (route Cotonou-Porto Novo) et à l'ouest (centre-ville, avenue Steinmetz) et il sera accessible aux vélos et aux véhicules motorisés. Pour remédier aux encombrements sur le prolongement de la route en direction du centre-ville, le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir des fonds additionnels pour la construction d'un passage dénivelé (projet prévu : passage dénivelé sur le rond-point Steinmetz)

**Durée :** 68 mois (début : deuxième trimestre 1999)

**Contribution allemande :** 33,7 Mio Euro

**Partenaire chargé de l'exécution :** Ministère des Travaux Publics et des Transports (Dir. Routes et Ouvrage d'Art)

**Contact :** KfW : M. Joschka GREVE

Tél.: +49-(0)69-7431-2453

e-mail : Joschka.Greve@kfw.de

### Micro-projets

Depuis des années, l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne finance des micro-projets au Bénin.

Les fonds annuels mis à la disposition par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement permettent l'Ambassade la réalisation d'une vingtaine de projets sans but lucratif par an, dans différentes régions du Bénin, surtout les régions les plus déshéritées.

Le financement nécessite obligatoirement une participation active, p.ex. un apport en main-d'oeuvre, et une contribution financière de la part de la population bénéficiaire ainsi que l'engagement d'un ressortissant allemand pour le parrainage du projet.

**Contact :** Mme Gabriele GBEGNONVI

Responsable allemande

**Ambassade de la République fédérale d'Allemagne**

01 B.P. 504 Recette principale, Cotonou

Tél. +229-31 29 67 / 68

Fax +229-31 29 62

### Santé

#### Soins de Santé Primaires (CT/CF)

Le projet soutient la décentralisation dans le secteur de la santé. Dans quatre zones de santé (dont trois à Borgou) totalisant une population de 600 000 habitants, l'infrastructure et le management sont développés de telle sorte que la population ait un accès meilleur et moins coûteux aux soins de santé primaires, et que son état de santé puisse ainsi s'améliorer. Les bénéficiaires du projet sont en particulier les enfants (grâce à un taux de vaccination plus élevé) et les femmes traditionnellement en charge de prévenir et soigner les maladies au sein de la famille.

**Tutelle :** Ministère de la Santé Publique (MSP)

**Durée :** 1997 - 2005

**Contribution allemande :** 3,8 Mio Euro CF, 4,6 Mio EuroCT

**Contact :** GTZ : M. Werner BÜHLER

Tel. +229-30 05 79, Fax +229-30 59 53,

e-mail : werner.buehler@gtz.de

**KfW :** M. Wolfgang THEIS

Tél. +49-(0)69-7431-3430

e-mail : Wolfgang.Theis@kfw.de

#### Marketing de contraceptifs/Prévention du VIH

L'objectif du projet est d'assurer l'approvisionnement de la population béninoise en contraceptifs abordables et de haute qualité tout en appuyant le développement des canaux de distribution du secteur privé.

## Autres interventions

Un des objectifs est notamment de vendre environ 40 millions de préservatifs dans le cadre du projet jusqu'à la fin de la période d'exécution du programme en 2005. Ainsi, le projet vise à contribuer à diminuer l'incidence des infections VIH et à réduire le nombre de naissances tout en garantissant la liberté de décision de chaque individu. Le groupe cible est constitué de la population sexuellement active du Bénin, à savoir en particulier la tranche d'âge 15-60 ans.

**Durée :** 48 mois (début : troisième trimestre 2001)

**Contribution allemande :** 2,6 Mio Euro

**Partenaire chargé de l'exécution :** Ministère de la Santé Publique en coopération avec PSI

**Contact :** **KfW** : M. Wolfgang THEIS, Tél. +49-(0)69-7431-3430, e-mail: Wolfgang.Theis@kfw.de

### Bourses

#### Office Allemand d'Echanges Académiques (DAAD)

La coopération au niveau de l'enseignement supérieur est assurée principalement par le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst / Office Allemand d'Echanges Universitaires).

L'attribution de bourses est l'élément principal du programme du DAAD au Bénin :

- pour les étudiants d'allemand, des bourses de six mois pour préparer la maîtrise d'allemand en République Fédérale d'Allemagne et des bourses d'un an pour le doctorat ;
- pour toutes les facultés, des bourses de troisième cycle et des bourses de recherche pour étudiants de doctorat et pour enseignants/chercheurs sont accordées chaque année.

Pour les rentrées de 2003/04 dix bourses ont été attribuées dont les durées varient entre 3 et 24 mois.

Le DAAD finance également des missions de courte durée de professeurs.

D'autres organisations comme le Goethe-Institut/ Inter Nationes (GIIN) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) apportent un appui au programme du DAAD par des prêts ou des dons de livres scientifiques et d'enseignement ainsi que d'appareils didactiques.

**Partenaires :** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République du Bénin, 01 BP 348, Cotonou  
Université d'Abomey-Calavi (UAC), 01 BP 526, Cotonou

**Contact :** **Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne**, 01 BP 504, Cotonou, Tél. +229-31 29 67/68, Fax +229-31 29 62

#### Organisation Internationale pour la Formation Continue et le Développement INWENT

La République fédérale d'Allemagne accorde beaucoup d'importance à l'échange d'expérience dans le cadre de la politique de coopération et de développement. C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour la Formation Continue et le Développement INWENT (Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH) issue de la fusion de la CDG et de la DSE est chargée du perfectionnement des cadres et des responsables des pays en voie de développement par des stages et séminaires afin de soutenir les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ainsi que les pays en transition européens dans leur processus de développement durable.

Elle est localisée à Bonn et dispose d'un personnel de 900 employés et de 130 Million d'Euros comme budget de fonctionnement global. Grâce à ses programmes de formation et d'échanges d'expériences elle aura à charge un effectif de 35 000 participants par an.

Les cinq grands objectifs d'InWent sont :

- la formation continue pour les cadres et responsables du domaine de la coopération de développement ;
- la qualification internationale des futurs cadres, cadres et responsables d'Allemagne et d'autres pays industrialisés ;
- le dialogue international et échanges d'expériences ;
- le travail de l'information et de la formation liées au développement ;
- la préparation des cadres de la coopération de développement.

Elle bénéficiera dans la réalisation desdits objectifs du soutien de partenaires tels que le Ministère Fédéral Allemand de la Formation, le Ministère Allemand des Affaires Etrangères, l'Union Européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'économie allemande.

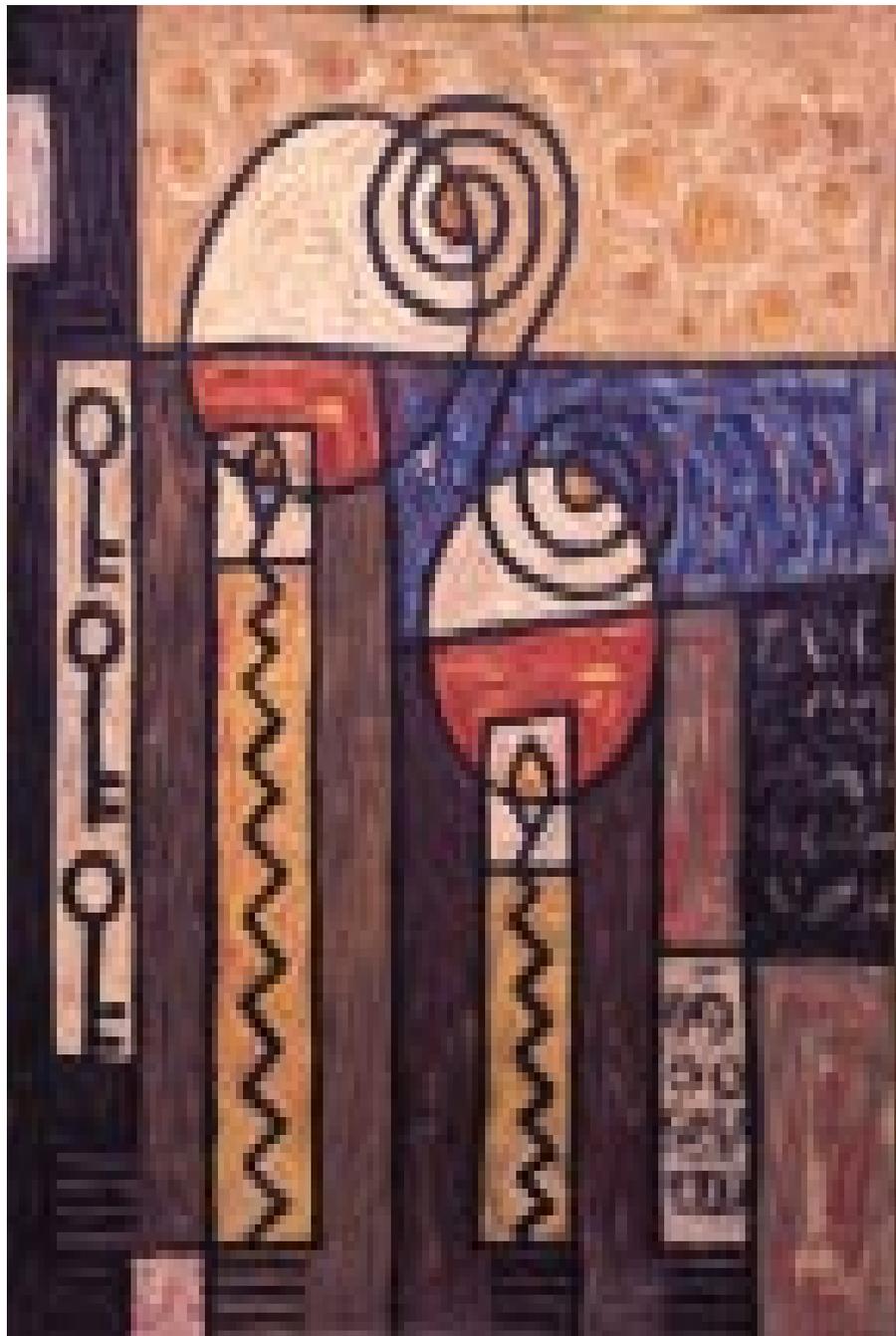
Dans les années 2003/2004 environ 30 cadres béninois ont été formés dans le secteur décentralisation et à peu près 40 Béninois ont participé à des formations dans le secteur environnement/protection et gestion durable des ressources naturelles en milieu rural.

**Contact :** **InWent gGmbH**  
Postfach 120623, D-53048 Bonn  
Tulpenfeld 5, D-55113 Bonn  
Tél. +49-228-2434-6, Fax: +49-228-2434-768  
www.inwent.org



# Simlice AHOANSOU

L'Ecole



# Portrait de l'artiste

## Du Cercle, du Triangle et de la Porte

Simplice AHOUANSOU est né le 2 mars 1964 à Porto Novo. Il y a poursuivi sa scolarité qu'il a interrompue en classe de seconde, au grand dam de ses parents, pour se consacrer entièrement aux arts plastiques et à la peinture.

Simplice s'est fait remarquer dès l'école primaire pour ses talents de reproducteur qui ont fait de lui le dessinateur de la classe, qu'il se soit agi de plans d'anatomie ou de cartes de géographie.

Il fréquentera pour un temps le portraitiste Béninois Alino (1988) basé à Porto-Novo et réalisera des portraits sur commande (l'un des premiers portraits sera, comme pour lui rendre hommage, celui de sa mère en 1989).

A cette période de reproduction succédera une période de création basée sur l'observation, et l'implication de la géométrie comme mode d'expression.

Pour Simplicite en effet, toute chose peut être représentée grâce à deux figures géométriques, le Cercle et le Triangle. Dans son tableau « L'arbre aux feuilles d'oiseau » qui lui vaudra le premier prix du Concours organisé à l'intention des jeunes artistes béninois par le Centro Orientamento Educativo de Milan en janvier 1995, ces deux figures sont déjà largement présentes.

On retrouvera ce symbolisme dans toutes les œuvres



qui suivront: dans « La Transhumance » p.ex., la tête du bétail est représentée par le Triangle, tandis que le corps l'est soit par un parallélogramme, (agencement de triangles), soit par des demi - cercles. Dans « Les escaliers de la vie », seul le triangle est exploité.

Ce symbolisme géométrique hante tant Simplicite qu'il en fait la base d'un système de comptage de son invention, invention qui aboutira sur la confection

du « Mur de comptage » exposé au Centre Culturel Français en 1996. Dans ce système de comptage, le 5 est représenté par un Triangle lui-même symbole de la main avec ses 5 doigts.

Simplice interrompra le comptage au nombre 900 000, atterré par l'immensité des combinaisons possibles. Même s'il s'est abstenu de poursuivre sa démarche, il venait d'ouvrir une porte qu'il ne pourrait plus refermer simplement, et le thème de La Porte succédera à celui du symbolisme géométrique.

La Porte serait-elle alors le cri d'alarme du subconscient de Simplicite ?

Les Escaliers aboutissant sur le Palier de maisons Sans Portes mais munies de Jalousies (« Ma maison de retraite ») seraient-ils l'invitation à un repos générateur, à une retraite sabbatique ?

Ces deux éléments se côtoient en effet dans cette période de l'œuvre de Simplicite.

Les portes de Simplicite restent ouvertes mais elles sont toujours gardées, voire protégées par des représentants de croyances profondément ancrées dans la culture béninoise comme celle en Mamy Wata, Déesse des eaux et garante de grandes richesses sous certaines conditions (dans « Behind ») ou celle au Boccio, protecteur des habitations contre les esprits maléfiques (dans « Accès bloqué »).

Pourrait-on déceler derrière ces Portes protégées une invitation à la découverte, doublée d'une exhortation au discernement et au respect du Sacré dans le cheminement ?

Survient alors la période des tableaux rageusement déchirés mais fort heureusement reconstitués dont le plus impressionnant restera incontestablement « La Table en Fleurs ». Ce sera aussi l'époque des grosses lunettes, (art plastique), comme pour symboliser la nouvelle recherche et le désir de sortir d'une angoisse paralysante...

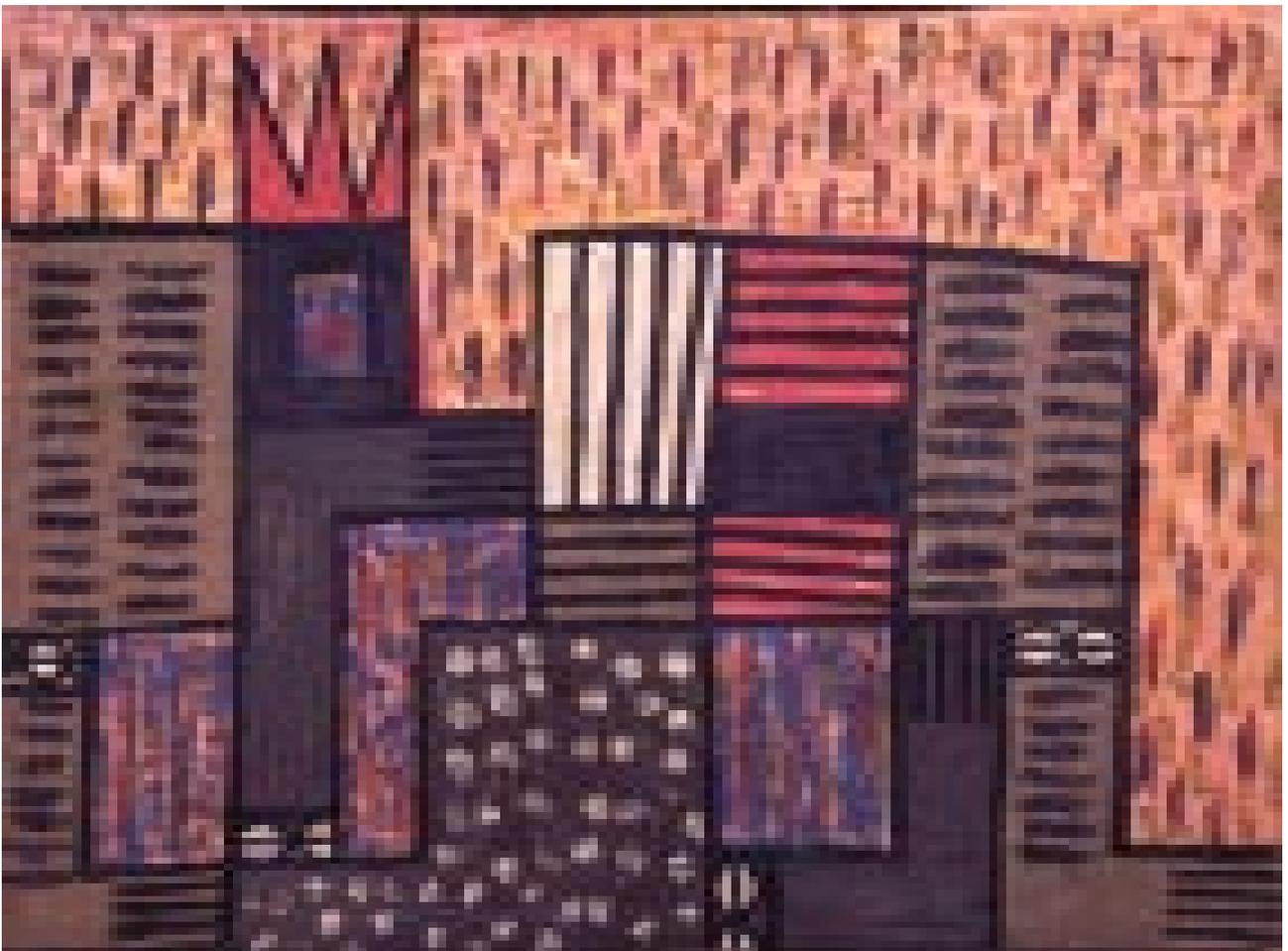
Il aura suffi du regard vierge d'une fée anonyme de passage pour ranimer le Cercle et le Triangle.

Qu'ils accompagnent encore longtemps Simplicite AHOUANSOU.

Christine Bauche

# Annexes

Le vodoun souverain



# Carte administrative du Bénin



## Carte de la République fédérale d'Allemagne



# Lexique

ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
ACP	Groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AGETUR	Agence d'Exécution des Travaux d'Urbanisme
ANCB	Association Nationale des Communes de Bénin
APE	Accord de Partenariat Economique
AT	Assistant(e) technique
BAA	Bureau d'appui aux Artisans
BIOTA	Biodiversity Monitoring Transect Analysis
BMBF	Ministère fédérale de l'Education et de la Recherche
BMZ	Ministère fédérale de la Coopération Economique et du Développement
BTC	Coopération Technique Belge
CAO	Centre Afrika Obota
CARDER	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD	Coopération au développement
CDG	Carl Duisberg Gesellschaft
CE	Communauté Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENAGREF	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CES	Conseil Economique et Social
CF	Coopération financière
CFPA	Centre de Formation Professionnelle d'Abomey
COGEPAF	Comité de Gestion Participative des Forêts
CPC	Cellule de Planification Communale
CT	Coopération technique
D	Allemagne
DAAD	Office Allemand d'Echange Universitaire
DANIDA	Agence Danoise de Coopération Internationale
DED	Service Allemand de Développement
DEG	Société Allemande d'Investissement et de Développement
DFQP	Direction de la Formation et la Qualification Professionnelle
DFRN	Direction des Forêts et des Ressources Naturelles
DGAT	Direction Générale de l'Administration Territoriale
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DHAB	Direction Hygiène et Assainissement de Base
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DSE	Fondation Allemande pour le Développement International
DSRP	Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EFQM	Fondation Européenne de la gestion de qualité
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
F	France
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FFE/FES	Fondation Friedrich Ebert
FIVIS	Fonds d'infrastructures pour Villes Secondaires
FKA/KAS	Fondation Konrad Adenauer
FMI	Fonds Monétaire International
FODEFCA	Fond de développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
GLOWA	Modification globale du cycle hydrologique
GTZ	Coopération Technique Allemande, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
HSS	Fondation Hanns Seidel
HVO	Haute Vallée de l'Ouémé

# Lexique

IITA	Institut International de l'Agriculture Tropicale
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
INWENT	Organisation Internationale pour la Formation Continue et le Développement
IRD/CATCH	Institut de la Recherche pour le Développement/Couplage de l'Atmosphère Tropicale et du Cycle Hydrologique
ISPEC	Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative
JCI	Jeune Chambre Internationale Soleil
KFW	Groupe bancaire KfW
LDC	Pays les moins développés
MAEP	Ministère d'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCAT	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
MCPDP	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MD	Mission de Décentralisation
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NdR	Noyaux de Réflexion
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NL	Pays-Bas
OMC	Organisation Mondiale de Commerce
ONAB	Office National du Bois
ONG	Organisation non-gouvernementale
PADEAR	Programme d'Appui au Développement d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural
PAMF	Projet d'Aménagement des Massifs forestiers de Mont Kouffo
PBWA	Programme pour la Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest
PDC	Plan de Développement Communal
PDDC	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PEP	Programme d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural et urbain
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit National Brut
PPA	Projet de Promotion de l'Artisanat
PPA	Projet de Promotion de l'Artisanat
PPOL	Programme de Promotion des Organisations Locales
PPP	Public Private Partnership
PPT	Pays Pauvres Très Endettés
ProCGRN	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PSI	Population Services International
SBEE	Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement des Communes
SH	Service Hydraulique
SNRA	Système national de la recherche agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSP	Soins de Santé Primaires
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UE	Union Européenne
UFADD	Union des Femmes Aboméennes pour la Démocratie et le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIPAR	Université de Parakou

